



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIB. DOM.
LAVAL S. J.

Lu

t. f

Z

494a

BIBLIOTHÈQUE

"Les Femines"

S J

60 - CHANTILLY



MERCURE GALANT.

A O U S T 1713.

made de Chevilly



A PARIS,

M. DCCXIII

Avec Privilege du Roy.

**M E R C U R E
G A L A N T.**

*Par le Sieur Du F****

Mois
d' Août
1713.

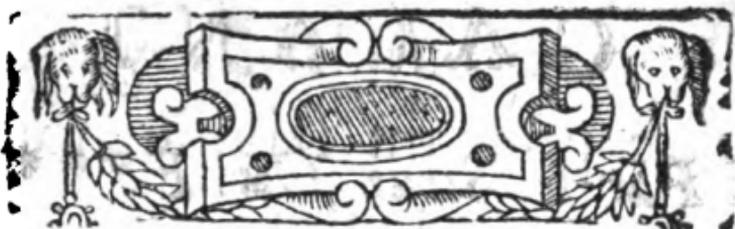
Le prix est 30. sols relié en veau, &
25. sols, broché.

A P A R I S,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre
Royal, au bout du Pont S. Michel
du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis,
sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la rue
du Foin, du côté de la rue
Saint Jacques.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



MERCURE GALANT.

A S. A. ELECTORALE
Monseigneur le Duc
de Baviere.

O D E.



UE d'autres chan-
tent ces Princes
Qui peu maîtres
de leur cœur,

AOÛT 1713.

A ij

4 MERCURE

Ne ravagent des Provinces
Que pour un frivole hon-
neur :

Je cherche un cœur magna-
nime

Qui s'attire nôtre estime
Sans troubler nôtre repos.
Un Dieu brillant de lumière
Me découvre dans Baviere
Ce veritable Heros.

Bien que terrible à la guer-
re

Sa valeur arme son bras ,
C'est malgré lui que la terre
Voit la fureur des com-
bats.

GALANT.

Aussi sage qu'intrepide,
De l'équité qui le guide
Il n'écoute que la voix ;
Sa bonté prévient l'orage,
Et ne cede à son courage,
Que pour défendre ses
droits.

Animé du plus beau zèle,
Affable, humain, géné-
reux,
Par tout où le sort l'appelle
Il fait des hommes heureux.
Plus élevé par lui-même
Qu'il n'est par son rang su-
prême,
Sa grandeur est sans fierté.

A iij

8 MERCURE

Quiconque le voit , l'ad-
mire ,

Et ne connoît son empire
Qu'aux charmes de sa bon-
té.

Qu'on vante la destinée
De ce Tite fortuné ,
Qui crut perdre la journée
Quand il n'avoit rien don-
né.

Prince , ta main liberale
Ne souffre point d'inter-
vale

Qui te dérobe un seul jour.
Merveille au siècle où nous
sommes !

GALANT. 7

Digne du respect des hommes,
mes,

Tu ne veux que leur amour.

Vainement d'intelligence
Avec l'orgueil des Cefars,
Le sort trompa ta vaillance,
ce,

Et quitta tes étendars.

Au dessus de ses caprices,

Tu soutins ses injustices

Sans perdre ta fermeté.

Quels bienfaits tu vas répandre,
pandre,

Aujourd'hui qu'il va te rendre.
dre.

Plus qu'il ne t'avoit ôté.

A iiij

8 MERCURE

Je vois le Dieu de la Seine

A tes spectacles pompeux.

Tout Paris est dans Surêne

Où tu rassembles les jeux.

Un monde qui t'environne

Vole autour de ta per-
sonne,

Te suit du cœur & des yeux.

Les Muses t'y font homma-
ge :

Par ta presence un village

Devient le séjour des Dieux.

Là ranimant les delices

Dont Mars émouffoit les
traits,

Par d'agreables premices

Tu nous fais goûter la paix
 Dans cette heureuse con-
 trée

Je la vois avec Astrée
 Suivre un genereux guer-
 rier.

La rivale de Bellonne
 Elle même te couronne,
 Et joint l'olive au laurier.

Que l'Allemagne persiste
 A te disputer tes droits,
 Est-il plus rien qui résiste
 Au plus grand de tous les
 Rois ?

Le Ciel prend soin de sa
 gloire ;

in MERCURE

Denain a vû la victoire

Retourner sous nos dra-
peaux.

Germain, craignez sa puis-
sance,

Et n'appellez point la Fran-
ce

A des triomphes nouveaux.

MARIAGE.

Le 31. Juillet 1713. le Com-
te de Pontchartrain, Se-
cretaire d'Etat, & Com-
mandeur des Ordres du
Roy, épousa à Pontchar-
train Mademoiselle de Lau-

GALANT. II

bespine de Verderonne &
M. l'Evêque de Chartres
les a mariez.

M. de Pontchartrain est
fils unique de M. le Chan-
celier-Garde des Sceaux de
France, Commandeur des
Ordres du Roy, Ministre
d'Etat; & de Madame la
Chanceliere, qui est de la
Maison de Maupeou.

M. le Chancelier est
fils de Louis Phelypeaux,
Seigneur de Pontchar-
train, Conseiller d'Etat,
& President des Com-
ptes, qui étoit fils de

II MERCURE

Paul Phelypeaux, Seigneur de Pontchartrain, fait Secrétaire d'Etat par Henry le Grand.

Paul Phelypeaux fut envoyé à Londres, y traita & conclut la paix avec les Princes, & fut Plenipotentiaire du Roy au Traité de Loudun.

Il y a eu dans cette Maison huit Secretaires d'Etat, & cinq Commandeurs des Ordres du Roy.

Leur genealogie se trouve dans tant d'ouvrages & d'archives de differens Or-

dres de Chevalerie, & est si connue aussi bien que leurs grandes alliances & les services qu'ils ont rendus à l'Etat, qu'il est inutile d'en parler ici ; de plus en leur donnant les éloges qui leur sont dûs, je craindrois de blesser la modestie attachée à leur Maison.

Mademoiselle de Verderonne s'appelle Helene Angelique - Rosalie de Laubespine. Elle est fille de Claude - Estienne de Laubespine, Comte de Verderonne, tué à la bataille de

14 MERCURE

Fleurus; & de Marie-Anne de Festard, heritiere de Beaucourt, d'une ancienne noblesse de Picardie, qui a pris des alliances dans les Maisons de Rubempré, de Rivery, de Carvoisin-d'Achy, & plusieurs autres des plus anciennes de cette Province.

Quant à la Maison de Laubespine, elle est fort ancienne, & illustrée depuis près de deux cens ans des premieres & principales dignitez de l'Etat. Elle a donné à l'Eglise plusieurs

GALANT. 13

Prelats considerables, un
Garde des Sceaux de Fran-
ce, deux Chanceliers des
Ordres du Roy, quatre
Commandeurs des memes
Ordres, deux Secretaires
d'Etat sous les Rois Fran-
çois Premier, Henry II. &
sous François II. & Charles
IX. plusieurs Conseillers
d'Etat, & des Ambassadeurs
dans les principales Cours
de l'Europe : & sans entrer
dans le detail des degrez au
dessus de l'an 1500. on re-
marquera seulement que
Claude de Laubespine, Sei-

16 MERCURE

gneur d'Erouville , épousa
l'an 1507. Marguerite le Ber-
ruyer , Dame de la Corbi-
liere , & que de cette al-
liance sortirent , entr'au-
tres enfans , Claude de Lau-
bepine, Baron de Château-
neuf , premier Secrétaire
d'Etat , qui a fait la branche
des Marquis de Château-
neuf-Surcher , alliée dans
les Maisons de la Châtre,
de Neufville-Villeroy , de
S. Chaumont , de Volvire ,
Ruffec, de Cochefilet-Vau-
celas , de Rouvroy-saint-
Simon , & de Beauvillier ;

&

& Gilles de Laubespine ,
 qui a fait la branche des
 Marquis de Verderonne. Il
 fut pere de Claude de Lau-
 bespine , Seigneur de Ver-
 deronne , Commandeur &
 Secretaire des Ordres du
 Roy , marié l'an 1593. avec
 Louïse Pot , fille de Claude
 Seigneur de Rodes & de
 Chemaut, Commandeur &
 Prevôt des Ordres du Roy,
 Grand Maître des Ceremo-
 nies de France ; & de Jac-
 queline de la Châtre , de
 laquelle il eut Louïse de
 Laubespine , mariée à Jean

Avût 1713.

B

18 MERCURE

de Montberon, Comte de Fontaines-Chalendray ; & Charles de Laubespine, Seigneur de Verderonne, Ambassadeur en Suisse, Chancelier de Gaston Duc d'Orleans, & marié avec Marie le Bray de Flacourt. Il en eut Claude de Laubespine, Marquis de Verderonne, qui épousa Helene d'Aligre, fille d'Etienne d'Aligre Chancelier de France, & petite-fille d'autre Etienne d'Aligre, aussi Chancelier de France. De ce mariage sortit le pere de

GALANT. 19

Madame la Comtesse de Pontchartrain, comme il a été remarqué ci-devant.

Ceux qui voudront en être instruits plus ample-ment, pourront avoir re- cours à l'histoire des Chan- celiers & Gardes des Sceaux de France, par Antoine du Chesne; & à l'histoire des grands Officiers de la Cou- ronne & de la Maison du Roy, par le Pere Anselme, de l'édition de 1712.



20 MERCURE

:

Pour Mademoiselle de...
le jour de sa Fête.

*C'Est la Fête d'Isabelle,
Muse, il me faut un bouquet :*

Toy que rarement j'appelle,

Affile-moy le caquet.

*Dieu des Vers, je veux
pour elle*

Faser comme un perroquet,

GALANT.

Et, monté sur ton criquet,
Galoper à tire-d'aîle.

Soutiens-moy si je chan-
celle ;

Sur-tout prends soin de
la felle

Où j'attache un plein pa-
quet

Des vertus de ma pucelle.

Si tu veux en raccourci

Sa figure, la voici.

Taille entre humaine et
divine,

Ni trop grosse, ni trop
fine ;

22 MERCURE

Les yeux beaux, la bouche
aussi ;

Pour le nez, coussi, coussi :

Mais je l'aime bien ainsi.

Je dirai de son oreille

Qu'elle est & fraîche &
vermeille ,

Sur-tout quand la belle
rit ,

Ou bien quand elle rou-
git.

Sa gorge est une mer-
veille ,

Et , sans la peindre en
détail ,

GALANT. 25

C'est albâtre, c'est émail.

Pour le reste je m'en doute;

Car ma foy je n'y vois

goutte,

Et si mon instinct dit

vrai,

C'est corail, yvoire &

geai:

Mais il est certaines cho-

ses

Qui pour moy sont lettres

clofes.

Voilà pour le corps. J'ai

dit;

Voyons maintenant l'es-

prit.

24 MERCURE

*Moins qu'une autre elle
s'en pique :*

*Vif & doux , simple &
sans fard ,*

*Il n'emprunte rien de
l'art ,*

*Comme nature il s'expli-
que ;*

*Quand elle parle il pa-
raist ,*

*Et quand même elle se
taist.*

*Je voudrois , comme dis-
reste ,*

De

GALANT. 23

De son cœur dire du bien :
Pour ne point trahir le
mien,

L'éloge en sera modeste.

Je sçai qu'il est géné-
reux,

Il est tendre, je le veux ;

Ce qu'on en dit je l'a-
vouë,

Et j'en dirai bien autant :

Mais à regret je le louë,

Et je n'en suis pas con-
tent.

Fai mes raisons pour le
dire,

AOÛT 1713.

C

26 MERCURE

*Elle sçait ce qu'il en est ,
Elle n'en fera que rire ,
Et c'est ce qui m'en dé-
plaist.*

*Sus , allons , bride Pe-
gase ,
Et prenons garde aux é-
carts ;
Qu'on s'en moque , qu'on
en jase ,
Me voila monté , je pars.*





LA TABATIERE
d'or.

NOUVELLE.

Par Monsieur de L * *

ON a parlé si diversement de la Tabatiere d'or, qu'on croit faire plaisir de rapporter ce qui peut avoir engagé beaucoup de railleurs à plaisanter aux dépens de la belle Provinciale qui

C ij

28. MERCURE

avoit un procès au Grand Conseil. Voila du moins ce qu'elle a avancé aux personnes qui lui offroient du secours & des sollicitations si le prétendu procès ne s'accommodoit pas. La belle Provinciale, qui a eu des raisons pour se dire de Bordeaux plutôt que de Toulouse, où l'on sçait certainement qu'elle est née, a demeuré à Paris quatre mois,

chez une femme qu'elle appelloit sa tante. La bonne tante, qui est encore jeune, & point ennemie des gens galans & polis, a très-bien reçu pour elle & pour sa niece toutes les offres de services qu'on leur a faites. Un jeune Marquis, très-spirituel & très-aimable, ayant trouvé la niece fort à son gré, a imaginé tout ce qu'il a pû pour lui plaire; parties de Co-

medie, d'Opera & de S. Clou ont été mises en usage. On ne marchoit que sous les étendars de la tante, dont le plus grand soin paroissoit celui de lorgner une tabatiere d'or qui appartenoit au Marquis, & de la garder souvent des deux & trois jours, disant qu'elle aimoit beaucoup le tabac. Les amis du Marquis, qui voyoient le train qu'on

GALANT. 31

faisoit prendre à sa tabatiere, en railloient avec lui, & nedoutoient aucunement qu'elle ne se perdît, ou qu'elle ne s'égarât entre les mains de la tante ou de la niece. Une Comtesse, qui aimoit le Marquis, & qui en avoit été éperdûment aimée, ne vit qu'avec grande peine son attachement pour la belle Provinciale. Elle sçavoit les emprunts de la taba-

C iiij

32. MERCURE

tiere , & étoit la première à dire au Marquis qu'elle couroit de grands risques. Il repartoit toujours qu'il la sacrifieroit volontiers , s'il osoit seulement esperer ce qui excitoit l'envie de ses amis , & la jalousie des Dames qui parloient mal à propos de la belle Provinciale , qu'il assuroit être la plus sage de toutes les Dames qu'il eût jamais connus. Les choi

GALANT. 33

ses en étoient là, quand la Comtesse, après y avoir bien pensé, pria un ami commun d'elle & du Marquis d'emprunter pour quelques jours la tabatiere, sous prétexte de s'en faire honneur auprès d'une Dame à qui il s'étoit vanté d'en avoir une de quatre-vingt pistoles. L'ami du Marquis, à qui la Comtesse ne demandoit que le secret de ne

34 MERCURE

dire jamais à personne qu'elle eust eu part à son emprunt , n'eut pas de peine à lui promettre cette grace ; & dès qu'il eut la tabatiere, il l'apporta à la Comtesse, qui avoit un homme tout prest pour la porter chez Rondet , avec qui il convint du prix de cinq pistoles, pour en avoir une de tombac qui la contrefist. L'ouvrier qui l'entreprit y reüssit si bien,

que la Comtesse charmée d'avoir de quoy duper sa rivale , prit aussi le train d'emprunter la tabatiere d'or : & quoique le Marquis fust fort aise qu'elle plust à tout le monde , il se faisoit néanmoins un merite auprès de la belle Provinciale de ne la laisser jamais plus d'un jour à la Comtesse , qui ne la rendoit aussi qu'en disant , que tous ses amis

étoient surpris qu'il ne l'eust pas encore donnée à la belle Provinciale pour gage de sa grande passion. Le Marquis ne recevoit pareilles plaisanteries qu'avec un air à faire croire qu'il desespéroit de se voir bien traité de sa belle : mais la supercherie de sa rivale donna des soupçons du contraire ; car la Comtesse finissant un jour une partie d'ombre avec le

Marquis, tira de sa poche la fausse tabatiere, & la laissa sur la table où l'on avoit joué, en paroissant vouloir donner des ordres à une femme de chambre qu'elle avoit fait venir. Le Marquis prit la tabatiere sans rien dire, & sortit pour se rendre chez la belle Provinciale, où il trouva un de ses amis qui entretenoit la bonne tante. Il crut, dès en y

arrivant, que la belle le recevoit mieux qu'à l'ordinaire, & lui montra gaiement sa tabatiere, disant qu'il venoit de la retirer par un heureux hazard des mains d'une Dame qui paroissoit en avoir beaucoup envie : mais que son intention étoit de ne la plus prêter qu'à la seule personne qu'il aimoit. La belle Provinciale, qui écou-
toit avec grand plaisir

cette declaration, affecta de ne recevoir la tabatiere qu'en cedant à la violence dont il ufoit pour la mettre dans sa poche. Le jeu de la contestation excita un combat dont le Marquis eut tout l'honneur, & la belle ne se trouva pas malheureuse d'en rapporter la tabatiere. Elle ne s'en servit plus cependant depuis comme elle avoit accoûtumé, & le

40 MERCURE

Marquis, qui n'en étoit pas content, disoit à tous ceux qui lui demandoient ce qu'étoit devenue sa tabatiere, qu'elle étoit chez une fort aimable veuve, qui avoit la vanité de ne la pas montrer, de peur apparemment qu'on le crût heureux. Ce nom de veuve, que la Provinciale entendoit donner par le Marquis à la Dame qui avoit sa tabatiere, ne lui plut

GALANT. 41

plut pas ; elle croyoit lui avoir montré assez de quoy pretendre au nom & à la qualité de fille dont elle se paroît : mais il n'en rabattoit rien , & la veuve étoit devenuë l'objet éternel de tout ce qu'il avoit de malin à debiter. Le Marquis manquoit là de delicatresse & de condescendance pour l'opinion que toutes les filles veulent qu'on ait de leur

Année 1713.

D

conduite passée ; car il n'y en a aucune qui ne se croye égale aux plus sages & aux plus réservées. La belle Provinciale, qui voyoit le Marquis penser autrement, ou fatiguée de ses discours, ou par mépris pour son gage, pria un ami de lui prêter cinquante pistoles sur sa tabatiere. L'ami la fit voir à un orfevre, qui lui rit au nez, en l'assurant que la

tabatiere n'étoit que de cuivre. Il la rapporta sur le champ à la belle Provinciale, & lui redit ce que l'orfèvre venoit de lui dire. Sa surprise fut si grande, qu'elle la renvoya à l'instant au Marquis, avec le billet que voici.

Je suis hors d'état de vous rendre moy-même votre tabatiere de cuivre ; vous avez eu grand tort

D ij

44 MERCURE

*de me la faire recevoir
avec violence. Je vois bien
que je suis votre dupe :
mais je m'en vangerai
bientôt , ou je mourrai
dans la peine.*

Le Marquis reçut la
tabatiere avec grande
demonstration de joye,
que la lecture du billet
rendit courte; car en exa-
minant de près la taba-
tiere, il reconnut que ce
n'étoit pas la sienne, &c.

GALANT. 43

indigné du tour qu'il s'imagina que lui jouïoit la belle Provinciale, il lui écrivit ce qui suit.

Je comptois bien ne recevoir jamais ma tabatiere : mais en m'en envoyant un modele, vous deviez ne me l'annoncer que pour ce qu'il est : je n'aurois pas dû alors me vanter que vos presens n'ont aucune proportion avec celui que je vous ai

46 MERCURE

fait. J'avois aussi dessein de me corriger, & de ne vous plus appeller ma veuve : mais je ne m'en dédirai jamais, & je vous conseille de ne me pas obliger à en dire davantage.

La belle Provinciale avoit paru moins indignée à la découverte de la tabatiere de cuivre, qu'à la lecture de la réponse du Marquis, qu'elle laissa fort impru-

demment sur un sofa ,
où dès le jour mesme
elle fut trouvée par un
jeune fou , qui la mit
dans sa poche , la mon-
tra , & en donna des co-
pies à tous les gens de
son espece. Le Marquis,
à qui on se faisoit un
plaisir de les montrer ,
ne douta pas que la belle
Provinciale ne l'eût li-
vré au public , & il ne
crut pas se pouvoir ja-
mais justifier qu'en mon-

MERCURE

trant la tabatiere de cuivre & le billet qu'elle lui avoit écrit. La jalouse Comtesse attentive au dénouement de sa piece, & ravie qu'elle eust réussi, eut encore la malice de faire de grands reproches au Marquis sur les manieres qu'il avoit pour une belle qu'il avoit beaucoup aimée; & avant qu'il la quittât, elle lui demanda quel prix il donneroit à la

la personne qui lui rendroit sa tabatiere d'or. Joüez bien vôtre rolle, lui dit-elle, & venez souper aujourd'hui avec moy, vous y trouverez de quoy vous consoler. Ce discours fit un véritable plaisir à l'amaant chagrin & inquiet, & cat faisant reflexion aux effets que peuvent avoir l'amour & la jalousie, il se persuada aisément que la Comtesse lui avoit

AOÛT 1713.

E

10 MERCURE

joûé le tour. Il revint chez elle deux heures avant son souper, & eut tête à tête une audience si favorable, qu'après avoir bien plaisanté, il sentit sa tabatiere dans sa poche. Il publia dès le lendemain qu'il l'avoit retrouvée par un espect. d'enchantement, & il pria ses amis de lui trouver des Dames qui voulussent avec pareil raffinement de jalousie

GALANT. 42

lui friponner la tabatiere,
& la lui rendre avec
pareil excès d'amour.

Premiere Question.

Est la presence de ce
qu'on aime cause plus de
joye que les marques de
l'indifference ne don-
nent de peine.

Réponse.

*C'est un tourment d'as-
mer sans être aimé
de même.*

Mais pour un bel objet

E ij

quand l'amour est
extrême,
Quels que soient ses re-
gards, ils sont toujours
charmans,
Et si l'on s'en rapporte aux
delicats amans,
Fust-on tyrannisé par celle
qui nous aime,
Le tyran nous feroit ou-
blier ce tourment.

Seconde Question.

Quel est l'embarras
d'une personne, quand

GALANT.

son cœur prend un parti,
& la raison un autre.

Réponse.

On ne peut exprimer le
trouble où l'on s'expose,

Lors qu'en aimant le cœur
prend un parti

Où la raison s'oppose ;

Souvent cette cruelle est
cause.

Qu'on se repent de s'être
assujetti

Aux douces loix qu'un

E iij

34 MERCURE

tendre amour impose :

*Mais enfin quoy qu'on se
propose ,*

*On se repent toujours de
s'être repenti.*

Troisième Question.

*Si l'on doit haïr quel-
qu'un de ce qu'il nous
plaît trop , quand nous
ne pouvons lui plaire.*

Réponse.

*Quand ce qui nous plaît
trop ne sent point nôtre
peine ,*

GALANTE. 31

Que pour toucher son cœur
notre tendresse est

vaine,

Et qu'on voit que rien ne
l'émeut,

Pour se vanger d'une in-
humaine.

Doutez-vous si l'on doit
aller jusqu'à la
haine ?

Ha ! sans doute on le doit,
Et le dépit le veut :

Mais je ne sçai si l'on le
peut.

E.iiiij

Quatrième Question.

S'il est plus doux d'aimer une personne dont l'esprit est préoccupé, qu'une autre dont le cœur est insensible.

Réponse.

Il n'est point de mépris qui ne soit rigoureux :

Mais c'est un moindre mal de se voir amoureux

D'une beauté pour tous inexorable,

GALANTI

Que d'un objet qui brule
d'autres feux.

La gloire est grande à
vaincre une insensible
aimable :

Mais du moins en ai-
mant si l'on est misé-
rable,

On n'a point de rival
heureux.

Cinquième Question.

Si, mériter d'être aimé
console du chagrin de
ne l'être pas.

Réponse.

Quand d'un cœur qu'on
attaque on manque la
victoire,

Ce qu'on a de mérite a
beau paroître au
jour,

Le mérite suffit pour con-
tenter la gloire:

Mais il ne suffit pas pour
consoler l'amour.

Article des Enigmes.

Parodie de la première
Enigme, dont le mot
est un Maquereau.

Maquereau frais brillant
dans la saison nou-
velle

Suit de près l'hirondelle.

Vous, Peintres, le voyant
blanc, bleu, verd,
violet;

Vous qui savez l'effet
du mélange en pein-
ture,

60 MERCURE

Apprenez moy pourquoy,
virmeil par l'encolure,
Le gril de fer le rend jau-
ne, noir, blanc de
lait;

Ensuite un surtout noir
fait sa destinée.

Sauce noire est souvent
aux maquereaux
donnée.

A de mauvais plaisans
inspirans le bon mot,

Maquereau fait railler :
(équivoque de sot)

Mais raillerie à part, il

GALANT.

pique les gens chiches,
Qui l'ont à bon marché,
parfois mesme à
credit.

Il est plus doux sans con-
redit,

Quand il est frais & cher
vendu pour les gens
riches.

Avec force il agit sur les
plus paresseux ;

Tant pis pour eux.



61 MERCURE

Parodie de la seconde
Enigme.

*J'habite une solide & vi-
vante maison ;*

*C'est l'écaille de l'huitre ,
ou la perle en prison.*

*Gens qu'on appelle oisifs
la mettent à la chaîne.*

*Enfiler perle est le di-
cton ,*

*Que tous les gens oisifs
devineront sans peine.*

*Le fer qui de la perle a
transpercé le flanc*

GALANT.

Ne lui scauroit tirer de
sang.

Quoique le sang sous moy
coule en plus d'une
veine.

De cent petits rameaux
gorge de femme est
pleine.

L'œil brillant de la perle
& son teint d'argent
vif

Attirent les desirs du Cor-
saire & du Juif,
Qui pour l'avoir mon-
tent l'esquif.

64 MERCURE

Lorsque de deux beaux
yeux tu vois couler
des larmes,

Perles sortent des yeux,
c'est la comparaison
Aux romans jadis de sai-
son,

Amant, souviens-toy de
mes charmes :

Mais s'en souviendra qui
voudra,

Quelque mauvais Poète
assez s'en souviendra.

Cette dernière Enig-
me

GALANT. &
me n'est pas des meilleures ; celle-ci vaut mieux,
& sera plus difficile à deviner.

ENIGME
nouvelle.

*Dans un lieu qui ressemble
aux coffres de la
Chine ,
Où nôtre allure on examine
Devant un Juge glapissant ,*
Août 1713. **F**

66 MERCURE

Un homme en sueur nous
jugant,
Dans de sombres cachots
nous fait entrer de
force,
Aux dépens quelquefois
de nostre tendre
écorce,
Et sans avoir dessein de
nous faire perir,
Nous coupe adroitement
pour nous faire
mourir,
Et fait crier à pleine tête
Des quidans qui par nous

GALANT. 17

tâchent de se nourrir
Sans coup ferir.

De maint honnêtes gens
nous faisons la manie,

Ils se plaisent à voir notre
peau bien unie ;

Celui qui nous tourmente,
belas ! s'en rejouit,

Et nous tourmente moins
quand le jour l'ébloit.

QUESTIONS.

Personne n'a répondu
aux questions du mois
precedent ; cela est si

honteux pour le Mercure, que pour éviter pareille honte au mois prochain, j'ai mis dans celui-ci les questions avec les réponses toutes faites. Je prie les curieux de questions de me les envoyer comme ceux-ci ont fait, avec les réponses au bas ; car je n'ai plus le temps de répondre moy-même, quand les réponses me manquent, & je crains qu'elles ne me manquent souvent.

GALANT.

Tranchée de la nuit du 24. Juillet
et autres jours suivans.

Le 24. Messieurs

Dé S. Fremont, Lieutenant
general.

Le C. de la Macq, Maré-
chal de Camp.

Et Nonon, Brigadier.

Regimens.

Navarre, 3. bataillons

Saillant, 2

Medoc, 2

Souches, 2

Le 25. Messieurs

D'Albergotry.

Bourc.

Dherlin.

70 MERCURE

Regimens.

La Marine ,	3.
Orleans ,	2.
Perigord ,	1.
Saintonge ,	2.
Dilon ,	1.

Le 26. Messieurs

D'Hautefort.	1
Verac.	1
Barnhoel.	1

Regimens.

Fallart ,	2
Alsace ,	4
Hesy ,	3

Le 27. Messieurs

Surville.	1
Maulevrier.	1

GALANT

Cebret.

Regimens.

Brosse,

Bourbon,

Vermandois,

Sörbec,

Le 28. Messieurs

Dauvray.

De Broglio.

Hoel.

Regimens.

Poitou,

Rouërgue,

Villars,

Flandres,

Le 29.

Messieurs

Desting.

72 MERCURE

Roth.

Brillac.

Regimens.

Dauphin ,	3.
Brendelay ,	3.
Chartres ,	2.
Perry ,	1.

Le 30. Messieurs

De Cheladet.

De Mortemart.

Montbafon.

Regimens.

La Gervaisais ,	2.
Provence ,	2.
Toulouse ,	2.
Auxerrois ,	2.
Royal-Baviere ,	1.

Comme

Comme on n'avoit pas dans le Mercure precedent une relation exacte ni étendue de cette entrée, on n'en a pû dire que deux mots en attendant celle-ci.

Relation de l'entrée de M. le Duc d'Aumont, Ambassadeur extraordinaire de France, à Londres le 20. Juillet 1713.

LETTRE DE LONDRES.

J'ai reçû, Monsieur, vos deux lettres du 2. & du 9. Juillet; & pour satisfaire
Aout 1713. G

74 MERCURE

avant toutes choses à vôtre curiosité sur l'entrée publique de Monsieur le Duc d'Aumont , j'aurai l'honneur de vous dire que ce fut Mercredi 12. de ce mois, & le premier du vieux stile. Nous nous étions tous rendus à Grenwich , dans la maison de Monsieur Robinson, Capitaine du yac̃th qui nous a amenez de France. Monsieur le Duc y avoit envoyé dès la veille tous ses Officiers , pour y preparer un magnifique déjeuner. Entre midi & une.

heure Milord Comte de Skardel , accompagné de six Gentilshommes de la Chambre privée de la Reine, vint faire à Son Excellence compliment sur son heureuse arrivée dans le Royaume. Monsieur le Duc descendit trois marches de l'escalier pour le recevoir , & lui donna la droite jusqu'à la chambre , où il y avoit deux fauteüils , six chaises pour les six Gentilshommes , & une autre chaise à main gauche, & un peu derriere le fauteüil de M. le

Duc , pour M. le Chevalier Cotherel Maître des Cere- monies. Le Comte eut la place d'honneur , & se cou- vrit avec sa suite. Il n'y eut de nôtre part que M. le Duc & le Maître des Cere- monies qui furent assis & couverts.

D'abord après le compli- ment Son Excellence pro- posa à Messieurs les Anglois d'aller déjeuner , & leur donna touûjours la droite jusqu'à la salle de l'ambigu , qui fut des plus somptueux, sur deux tables de quarante

couverts, où l'on ne s'assit pas, chacun mangeant debout & à la place où il se trouva. Sur les trois heures on sortit de la maison de M. Robinson, & depuis ce moment-là les François eurent toujours la droite. On traversa, pour gagner le port, plusieurs rues parsemées de fleurs & la cour de l'Hôtel des Invalides, où l'on trouva les soldats sous les armes, les tambours battant aux champs, le Gouverneur à la première porte avec tous les Officiers, qui

vinrent faire cortège à M. l'Ambassadeur. Toutes les berges de la Reine étoient là à nous attendre. Rien n'est plus propre , ni plus galant ; ce n'est en dehors que sculpture & dorure , & le dedans est tapissé de velours. Celle où entra M. le Duc , avec le Milord qui le conduisoit , étoit superbe & dorée jusqu'à l'eau : elle n'avoit jamais servi à aucun Ambassadeur. Tous les yachts de la Reine , mouillés près de Grenvich , avoient arboré tous leurs

pavillons; il y en avoit tout le long des cordages, & j'en comptai à un seul plus de cinquante qui jouient au gré des vents. Ils faluerent de tous leurs canons la berge de Son Excellence, & tous les autres bâtimens dont la Tamise est couverte étoient pleins de monde jusqu'au haut des mats: ce n'étoient que chapeaux en l'air, & que cris reitez de *houfay, houfay, houfay*.

On arriva vers les quatre heures au pied de la

80 MERCURE

Tour de Londres. Milord Comte de Northampton, Connétable de la Tour, suivi du Commandant & des principaux Officiers, se trouva au bas de l'escalier du gay pour recevoir M. le Duc, & lui presenter la main au sortir de sa berge. Il lui fit compliment de la part de la Reine, & le conduisit au carosse de Sa Majesté. C'est un honneur qui n'avoit pas encore eu d'exemple, & nul Ambassadeur n'avoit été reçu jusqu'à present que par le

GALANT. 81

Commandant de la Tour.
Tout le quay étoit bordé
par les gardes de la Reine,
la bayonnette au bout du
fusil, les enseignes dé-
ployées, les tambours bat-
tant aux champs, tous les
Officiers à leurs places &
saluant de l'esponton : autre
distinction sans exemple,
& qui n'a été accordée qu'à
M. le Duc d'Aumont.

Quand on sortit de la
Tour, tout le canon nous
salua au nombre de cent
quatre pieces. Voici l'or-
dre que l'on garda.

82 MERCURE

Il y avoit à la tête une trentaine d'Anglois parfaitement bien montez ; ce sont les marchands & les ouvriers qui fournissent l'Hôtel de Son Excellence. Ils étoient suivis des gardes de M. le Chevalier Maréchal de la Maison de la Reine, qu'ils precedoient.

M. le Chevalier English, Maréchal des Ceremonies, lequel étoit dans le carosse de Milord Comte de Skardel, par où commençoit la marche.

Ensuite les quatre Suisses

de M. le Duc sur des chevaux, & après eux les trente valets de pied de M. le Duc, qui n'a voulu que sa seule Maison, & n'a pas pris un seul homme de parade.

Ensuite deux écuyers sur les plus beaux chevaux d'Angleterre, à la tête de douze pages, tous Gentilshommes, parmi lesquels il y a des Chevaliers de Malte. Entre les deux files de leurs chevaux il y avoit un Ecuyer à cheval pour les conduire.

84 MERCURE

Six palfreniers à cheval , qui menoient des chevaux de main ; deux autres Gentilshommes de Son Excellence marchoient à cheval immédiatement devant le carosse de la Reine , dans lequel étoit M. l'Ambassadeur , Milord Comte de Skardel , nommé Ambassadeur à la Cour de Vienne , le Secretaire de nôtre ambassade , & le Maître des Ceremonies.

Un second carosse de la Reine pour les six Gentilshommes de sa Chambre ; le

GALANT. . . 89

carosse du corps de Son Excellence, attelé de huit chevaux gris-pommelez, couverts de harnois dorez, les crins tressez de rubans cramois, avec des aigrettes de plume sur la tête. Ce carosse étoit vuide, toutes les glaces levées, suivi de quatre carosses à huit chevaux, appartenans à Son Excellence, & de cinq autres carosses à six chevaux appartenans à des Gentilshommes de sa suite, dont les cochers & postillons avoient la liyrée de M. le Duc. Tous

les domestiques de ces Gentilshommes accompagnoient à pied ces dix carrosses : ils étoient habillez de surtous rouges, uniformes, & formoient une nombreuse livrée.

- Après toute cette pompe suivoient les carrosses à six chevaux des Seigneurs Torris qui y avoient envoyé tous leurs gens, & je crois qu'il y avoit bien cinquante carrosses.

En arrivant à Sommerset House Son Excellence trouva dans la cour une compa-

gnie des Gardes de la Reine sous les armes, comme à la Tour, & toutes les trompettes de Sa Majesté, qui avec les timbales & tambours sonnoient des fanfares sur la terrasse. Il ne fut plus permis à qui que ce soit de nôtre livrée d'entrer dans les appartemens, & Son Excellence n'eut plus d'autres Officiers que ceux de la Reine. La salle des Gardes se trouva bordée de trente ou quarante Hoquetons en toque & en habits de ceremonie, la ha-

lebarde à la main , & ils n'en font pas sortis jusqu'à Samedi après l'audience.

Le Comte de Skardel conduisit M. le Duc dans son appartement , & l'en mit en possession ; & après lui avoir fait un second compliment au nom de la Reine , M. l'Ambassadeur le reconduisit jusqu'à sa chaise à porteurs , en lui donnant à son tour la main. Un moment après arriva Milord Comte de Vvindsor , que Son Excellence alla recevoir jusques dans
la

GALANT. 39

la première salle, en lui donnant la droite & la place d'honneur dans la chambre d'audience. Le Comte s'assit, & se couvrit en même temps que M. le Duc, à qui il fit compliment de la part de Sa Majesté; après quoy Son Excellence, en lui donnant toujours la main, l'alla reconduire jusqu'à sa chaise.

Toute la soirée se passa à recevoir des visites ou des complimens. A dix heures le Maître d'Hôtel de la Reine vint avertir Son Ex-

AOÛT 1713.

H

90 MERCURE

cellence que le souper étoit servi. On n'a jamais rien vû de plus magnifique. C'étoit une table longue , dont un bout donnoit sous le dais, avec un seul couvert à cademat , & un fauteüil de velours pour M. le Duc, qui étoit seul à ce bout-là. Plus bas des deux côtez , & à une assez grande distance, étoient vingt-quatre couverts, où s'assirent sur des chaises de natte à l'Angloise Milord Skardel à la droite, & Milord Vvindsfor à la gauche, d'autres MI-

lords après eux, le Maître des Ceremonies, le premier Controlleur de la Maison de la Reine, & dans le reste des places ce qu'il y put tenir de Gentilshommes François. Son Excellence a toujours été servie à verre couvert & en vermeil doré par les mêmes Officiers qui ont l'honneur de servir la Reine. C'étoient les Hoquetons qui portoient les plats couverts, & les Gentilshommes servans qui les mettoient sur la table. Pendant tout le.

92 MERCURE

repas les trompettes n'ont pas cessé de sonner : on a bû toutes les fois à la santé du Roy , & celle de Sa Majesté Britannique , & celle du Roy d'Espagne. Ces fantez ont été bûës debout & à découvert. Ensuite on a bû les fantez de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Duc de Berry , de Monsieur le Duc d'Orleans , & de Milord Grand Tresorier. Je vous avouë que toutes ces fantez n'accommodoient pas la mienne : c'étoit un

GALANT. 93

vin de Volney très vif , ou un fin vin de Champagne , qu'il faloit boire pur & à plein verre. Il y a eu six repas servis avec cette magnificence , fans compter une autre table de plus de quarante couverts pour les autres Gentilshommes , qui ne pouvoient tenir tous à celle de M. le Duc. Cette table , dont M. le Maréchal des Ceremonies faisoit les honneurs , étoit servie comme la premiere par les Officiers de Sa Majesté. Cette grande Princesse , qui ne

94 MERCURE

dédaigne pas d'entrer dans les moindres détails en nôtre faveur , a donné ordre qu'on servît la plûpart des plats à la Françoisé , & a bien voulu envoyer en France chercher toutes sortes de vins , de confitures seches & liquides.

Outre ces deux grandes tables , il y en a eu une autre pour les douze pages & leurs gouverneurs , servie avec la même somptuosité. Enfin l'on peut dire que tout a répondu à la magnificence d'une si gran-

de Reine, & que toute la fête a été véritablement royale.

Le Samedi l'après-dînée, sur les six heures du soir, Milord Comte de Salisburi est venu prendre M. l'Ambassadeur pour le conduire à l'audience publique. Il a été reçu avec les mêmes honneurs que les deux autres Comtes, & la pompe a été la même que celle du Mercredi, même cortège, mêmes équipages, mêmes carrosses, & même foule à nous voir passer, & même

96 MERCURE

ardeur à se battre pour rassembler l'argent du généreux Ambassadeur.

A la porte de saint James Son Excellence a été reçûe par le Chevalier Maréchal , par le Maréchal des Ceremonies, & par le Concierge du Palais, avec leurs bâtons de commandement à la main, les Gardes de Sa Majesté sous les armes, enseignes déployées, les Officiers saluant, & les tambours battant aux champs, même dans le Palais de la Reine.

Les

Les valets de pied de Son Excellence ont été rangez en haye tout le long de l'escalier, les pages ont entré dans la salle des Gardes.

M. le Duc a été conduit dans la Chambre du Conseil, en attendant que toute la suite fût rassemblée: alors un Chevalier est venu l'avertir que la Reine étoit sur son trône, c'est à dire dans un fauteuil, sur une estrade sous son dais. On a traversé la salle des Hoquetons, leur Commandant à leur tête, qui a conduit Son

AOÛT 1713.

I

Excellence jusqu'à la salle des Gentilshommes Pensionnaires magnifiquement vêtus, tous en haye, tenant leurs hallebardes dorées. Milord Duc de Beaufort, leur Capitaine, a reçu l'Ambassadeur à la porte de la salle, & l'a conduit jusqu'à la Chambre de la Reine, à la porte de laquelle tous les Gentilshommes François qui predoient Son Excellence se sont ouverts pour la laisser entrer la première entre le Comte de Salisbury & M. le Che-

Valier Cook , Vicechambellan , faisant les fonctions en l'absence de M. le Duc de Shrevysbury grand Chambellan.

M. le Duc a fait une première reverence dès l'entrée de la chambre , une seconde au milieu , & une troisième aux pieds de la Reine. Le ceremonial vouloit que Sa Majesté se levât à la seconde : mais l'incommodité de la Reine & la foiblesse de ses jambes ne le lui a pas permis. Avant l'audience Sa Majesté avoit fait

écrite à Son Excellence par Milord Darmouth premier Secrétaire d'Etat, une lettre d'excuse, qui a suppléé à la rigueur du ceremonial.

M. le Duc se couvrit un moment pour la forme, & prononça son compliment en présentant ses lettres de creance. Sa Majesté y répondit très-gracieusement en Anglois, que le Maître de Ceremonie interpreta; après quoy Son Excellence se retira, en faisant trois reverences aux mêmes en-

droits qu'en entrant, en marchant en arriere jusqu'à la sortie de la chambre.

On a été reconduit avec tous les honneurs qu'on avoit reçûs en entrant, & l'on est revenu au Palais de Sommerfet dans le même ordre qu'on en étoit sorti. Après que le Milord Comte de Salisbury eut ramené M. le Duc dans son appartement, Son Excellence lui donna la main, & le reconduisit en cortège jusqu'à sa chaise.

Le lendemain de son audience étant allé à Kinsington faire sa cour à la Reine, il lui demanda une grâce, qu'il supplia instamment Sa Majesté de ne lui pas refuser. La Reine le lui promit, & Son Excellence lui dit qu'il avoit appris que Sa Majesté avoit donné ordre qu'on achetât pour elle en Hollande un attelage de chevaux gris-pommelez; qu'il en avoit neuf qu'on avoit trouvez passables; & qu'il supplioit très-humblement Sa Majesté de les ac-

cepter : osant lui dire qu'Elle ne pouvoit s'en défendre après la parole qu'Elle lui avoit fait l'honneur de lui donner. La Reine, qui ne s'attendoit pas à accorder une pareille grace, parut un moment interdite ; mais d'abord d'un visage riant Elle lui répondit : *Monsieur le Duc, il n'y a pas moyen de refuser une offre faite d'une maniere si engageante ; d'un autre j'y penserois à deux fois : mais de vôtre part je reçois tout avec grand plaisir. Vous jugez*

I iiij

bien que les neuf chevaux avec leurs parures n'ont pas tardé à être conduits à Kingington. Ce sont les plus beaux qu'on ait vûs ici, & les neuf ont coûté en Hollande dix mil francs. Vous reconnoissez là les manieres de M. le Duc d'Autmont.

Avanthier il y eut à Londres une fête fort solennelle pour le *Te Deum* en musique, chanté à S. Paul en actions de graces de la paix. La Reine ne put s'y trouver ; ce qui diminua

GALANT. 105

beaucoup de la beauté de la cavalcade : mais tous les Messieurs du Parlement de l'une & l'autre Chambre s'y rendirent tous en cortège dans leurs carosses , que les Torris avoient rendus fort brillans. Le soir & toute la nuit il y eut des feux dans la ville , & toutes les fenêtres éclairées. Ceux qui n'y mirent pas de lumiere s'exposoient à voir briser leurs vitres , & il n'y en a gueres de celles-ci qui ayent échappé à la tumultueuse réjouissance de la mable: c'est ainsi

qu'on appelle la populace de Londres, qui ces jours-là est la maîtresse, & que nulle puissance n'a le droit ni la force de reprimer. Il y eut cette nuit là deux fort beaux feux d'artifice ; l'un dans Hoborn pour la ville, & l'autre pour la Reine sur la Tamise, entre Somerset & Vvitheal.



Compliment de Son Excellence M. le Duc d'Aumont à la Reine de la Grande Bretagne, à sa premiere audience publique.

MADAME,

C'est un moment bien illustre pour moy que celui-ci : dans la plus heureuse & plus brillante conjoncture j'ai l'honneur de rendre à V^ôtre Majesté, de la part du Roy mon Maître, des témoignages

publiques de tous les sentimens qui l'attachent à votre Personne sacrée. Les événemens d'une longue guerre n'ont rien pris sur l'amitié que les liens du sang lui ont inspirée, ni sur cette haute considération qui est due aux qualitez personnelles, plus respectables que la majesté des titres, & que toute la puissance du trône.

Ces sentimens, Madame, ont été mutuels; & l'intelligence qu'ils ont formée entre les deux Couronnes a dissipé les projets des partis, & désarmé

les nations de la terre, changé
 la face des Estats, donné de
 nouveaux Rois à l'Europe,
 & affermi, si je l'ose dire,
 la gloire même de Vôtre Ma-
 jesté. Par des conditions dont
 Elle a été l'arbitre Elle procure
 le bonheur de ses sujets, l'a-
 vantage de ses alliez, &
 couronne en même temps les
 grands & memorables éve-
 nemens de son regne, dont
 l'antiquité n'a pas monté
 d'exemple, & nouveaux mê-
 me sur le trône où regna
 Elisabeth.

La France accoutumée à

110 MERCURE

trouver dans ses malheurs de la gloire & des ressources, n'en benira pas moins les conseils de V^{otre} Majesté. Elle a reçu avec de vives acclamations la nouvelle d'une paix dont la moderation & la bonne foy, exercées de part & d'autre avec émulation, ont tranché toutes les difficultez, & levé tous les obstacles.

Ces vertus, si rares dans les traiteZ, ont été reciproques dans le cours de la derniere negociation, & elles sont devenues le presage & le fondement d'une ferme union,

GALANT. III

qui dépose entre les mains de
Vôtre Majesté & dans celles
du Roy mon Maître la ba-
lance de toutes les Puissances
de l'Europe.

Nouvelles d'Angleterre.

On écrit de Londres que
le General Evans partit le
20. Juillet pour aller à Dou-
vres casser les regimens de
Pobock, de Nevvton &
d'Evans, qui doivent y é-
tre arrivez de Flandres, que
le 24. tous les artificiers a-
voient été envoyez à Vrog.

112 MERCURE

vich pour charger des bombes, & preparer d'autres artifices pour l'escadre qui est vers l'embouchure de la Tamise, qui devoit partir incessamment pour aller joindre une escadre Hollandoise, & faire ensemble voile vers la mer Baltique; afin d'obliger les Puissances du Nord à faire la paix; que neanmoins les Ministres des Etats, garans des traitez de Vvestphalie, de Travvendaal & de Racnstadt, travailloient à engager les parties interessées à un

un accommodement à l'amiable, ou à les y contraindre par la force ; que le 27. la Reine, qui jouït d'une parfaite santé, étoit revenue de Kensington au Palais de saint James, d'où elle alla à la Chambre des Pairs ; que les Communes s'y étant renduës, elle donna son consentement à l'acte pour faire circuler douze mille livres sterlin de billets de l'Echiquier, & pour lever cinq cent mille livres sterlin destinées à payer les dettes de la liste

AOÛT 1713.

K

114 MERCURE

civile , & à plusieurs autres actes ; qu'ensuite elle avoit fait une harangue aux deux Chambres , dans laquelle elle avoit déclaré qu'elle étoit venuë pour terminer cette seance ; qu'elle les avoit remerciés des subsides qu'ils lui avoient ci-devant accordez , & qui lui avoient fourni les moyens de soutenir la guerre & de conclure une paix avantageuse ; qu'elle leur avoit recommandé de faire connoître à toute la nation les biens qui lui en reviennent.

& de tâcher de détruire les divisions fomentées avec tant d'artifice, qu'il étoit nécessaire de faire voir l'amour qu'on avoit pour la patrie, en se réunissant pour prévenir la malice des personnes mal intentionnées, & détrompant ceux qui étoient abusez; que rien ne pouvoit maintenir la paix, que de s'attacher fermement au gouvernement dans l'Eglise & dans l'Etat; qu'on ne pouvoit faire fond que sur ceux qui ont ces sentimens;

qu'elle esperoit trouver l'hyver prochain son Parlement resolu d'agir dans les mêmes principes. Après quoy Sa Majesté Britannique retourna en chaise au Palais de saint James. Elle étoit suivie par ses Dames d'honneur dans son carosse de parade, attelé de six des beaux chevaux dont le Duc d'Aumont lui a fait present. Son Excellence, accompagnée de plusieurs Gentilshommes de sa suite, suivoit avec deux de ses magnifiques carosses. La

Reine a fait distribuer aux membres des deux Chambres des medailles d'or, qu'elle avoit fait fraper pour la paix, du poids de trois guinées & demie chacune.

Milord Compton, Evêque de Londres, mourut le 18. Juillet, après quelques jours de maladie, âgé de quatre-vingt-un an.

La Comtesse Douïairiere de Salisbury mourut le 19. au soir.

Le 25. le Duc d'Aumont donna un grand bal aux

118 MERCURE

Seigneurs & aux Dames de la Cour, & autres personnes de distinction ; il fit distribuer pour les masques deux mille billets, dont il envoya cinquante à Milord Maire pour en disposer, On y servit des rafraîchissemens en abondance, & tout se passa avec beaucoup d'ordre & de magnificence.

Nouvelles d'Espagne.

On mande de Madrid du 17. Juillet, qu'un cou-

tier: dépêché par le Duc de Popoli y étoit arrivé avec des lettres, qui portent que dans une assemblée des trois Estats de Catalogne tenuë à Barcelonne, le Clergé & la plûpart de la Noblesse & des principaux bourgeois avoient été d'avis de se soumettre à l'obeïssance du Roy: mais que le député de Manresa, appelé *Sinos*, & quelques autres, avoient persuadé à la populace de se défendre jusqu'à ce qu'on leur eût accordé la conservation de leurs privile-

NO MERCURE

ges ; qu'ensuite ils avoient
publié la guerre au son des
tambours & des trompettes
contre la France & contre
l'Espagne , & nommé des
chefs pour les commander ;
qu'il étoit arrivé le 13. un
courier de Tarragonne ,
avec des lettres très-respe-
ctueuses de l'Archevêque
& du Clergé , pour assurer
le Roy qu'ils étoient prêts
de se soumettre à son obeis-
sance ; que les rebeles en
ayant été informez, avoient
envoyé le General Nebot
avec quatre-vingt chevaux,
pour

pour obliger les peuples de la campagne de Tarragone à prendre les armes : mais qu'au contraire ils les avoient tournées contre lui, fait plusieurs de ses gens prisonniers, & que les rebelles n'avoient pas eu un meilleur succès à Ostalric ; que les troupes du Roy étoient entrées le 13. dans Tarragone, & avoient été reçûes par les habitans avec des cris de *Vive le Roy Philippe V.* que le Comte de Staremberg s'étoit embarqué, & avoit fait voile avec

AOÛT 1713.

L

les troupes Allemandes, à la reserve de quatre mille hommes de l'Electeur Palatin, auxquels les rebeles avoient enlevé les bâtimens de transport où ils devoient s'embarquer, & qu'ils s'étoient campez & retranchez sur le bord de la mer, en attendant une autre commodité pour leur départ.

Les dernieres lettres de Catalogne confirment l'entrée du Marquis de Leede avec son détachement dans Tarragone, pendant que

les troupes Allemandes en-
sortoient par une autre por-
te. Elles sont restées au
voisinage , en attendant
l'escorte que le Marquis de
Leede leur a promise pour
les mettre à couvert des in-
sultes des Catalans , & aller
en sûreté joindre deux re-
gimens Allemans qui n'a-
voient pû s'embarquer avec
le Comte de Staremborg ,
& qui devoient être con-
duits à quelque port au-delà
de Barcelonne , où les vais-
seaux doivent revenir pour
les transporter aussi en Ita-

lie ; que le Marquis de Leede avoit détaché un Officier avec des troupes , & un ordre du Commandant Allemand de Tarragonne pour prendre possession de la tour de Salo , située sur la côte , à trois lieues de l'ouest de Tarragonne : ce qui a été exécuté de bonne foy. On assure qu'avant l'arrivée du Marquis de Leede à Tarragonne , plus de vingt-cinq villes & bourgs envoyerent leurs deputez pour se remettre à la clemence du Roy ; que ceux

qui font de Barcelonne se feroient auffi foumis, s'ils n'en avoient été empêchez par quatre cent volontaires commandez par Raphaël Nebot. Les lettres de Cervera portent que le Duc de Popoli en devoit partir le 16. avec toute l'armée pour marcher vers Igualada, & de là vers la plaine de Barcelonne, où il devoit arriver le 24. & qu'on croyoit qu'il entreroit dans cette ville là, nonobstant la resolution que la populace avoit prise de se défendre. On

L iij

écrit de Gironne que les Etats de Catalogne furent assemblez le 30. Juin, pour deliberer sur le parti qu'ils devoient prendre après avoir été abandonnez par l'Archiduc ; que le Clergé avoit été d'avis de se soumettre à leur Roy legitime ; que la Noblesse avoit été du même sentiment, à la pluralité de deux voix seulement : mais que le tiers Etat, excité par les auteurs de la revolte, avoit resolu de se défendre, à moins qu'on ne leur accordât la

confirmation de tous leurs privilèges ; que plusieurs des principaux de la Noblesse se sont retirez dans leurs maisons , ou sont venus à Gironne , entr'autres le Comte de Fuentes Arragonnois , qui avoit été Viceroy de Sardaigne ; & le Comte de Palma , qui ayant été Viceroy de Catalogne pour Sa Majesté Catholique , avoit embrassé le parti de l'Archiduc , s'est retiré à Mattaro ; que les rebelles ont choisi pour leurs chefs le nommé Ragas , auteur

128 MERCURE

de la revolte de la plaine de Vich ; Basset, qui fit revolter le Royaume de Valence ; Nebot, qui deserta avec son regiment & l'argent du Roy d'Espagne ; & d'autres personnes semblables. Que Nebot étoit sorti de Barcelonne avec quatre ou cinq mille hommes , pour surprendre Tarragonne, quoi que le Gouverneur lui eût fait dire que s'il approchoit on tireroit sur lui ; qu'il s'étoit approché d'une porte gardée par les bourgeois, qu'il esperoit seduire, & qui

tirèrent sur les gens : ce qui l'obligea à abandonner cette entreprise. Que le 18. nonobstant la cessation d'armes, ils s'étoient emparez du poste de Riu d'Arenas, à une lieuë au deçà d'Ostalric, où il y avoit cinquante hommes du regiment de Beauvoisis, dont le Capitaine fut tué avec plusieurs soldats, & les autres faits prisonniers ; que le Marquis de Leede avoit dressé une embuscade de six cent cavaliers à un gros corps de Miquelets que Ne-

bot commandoit , qui les avoit surpris & les avoit entièrement défaits ; & qu'on ne ſçavoit pas ce qu'étoit devenu Nebot , & que les rebeles de Barcelonne avoient envoyé au Gouverneur de Gironne le regiment de la Ciudad pour augmenter ſa garniſon : mais qu'il avoit refusé de le recevoir , & qu'il avoit répondu qu'il vouloit remettre la place à Sa Maieſté Catholique. Les dernières lettres de Catalogne portent que le Duc de Popoli

étoit aux environs de Barcelonne avec son armée ; que Sa Majesté Catholique étoit maître de toute la Catalogne , à la reserve de cette Capitale & de Cardonne , où étoient les Miquelets : mais qu'ils en seroient bientôt chassés.

On écrit de Tortose , qu'un convoi de trente bâtimens , parmi lesquels il y avoit six galeres , étoit sorti le 15. Juillet du port des Alfaqués , à l'embouchure de l'Ebro , chargé de neuf mille quintaux de farine ,

112 MERCURE

de quatorze mille quintaux de bled, & de vingt mille d'orge & d'avoine pour Farragone.

On mande de Madrid, que le Comte de Montijo y est arrivé d'Utrecht, avec la ratification du traité fait par les Plenipotentiaires d'Espagne avec la Reine de la Grande Bretagne, le Duc de Savoye & le Roy de Prusse ; qu'il y passa il y a quelques jours un courier venant d'Utrecht, & allant à Lisbonne, au sujet de quelques difficultez qui re-

cardent la conclusion de la paix entre l'Espagne & le Portugal ; que le Duc & la Duchesse d'Albuquerque y étoient venus , leur affaire ayant été terminée, moyennant une somme considerable que le Duc a donnée au Roy pour les dépenses de la guerre ; & qu'il y étoit arrivé un convoi d'argent, qui est le produit de l'indult de huit & un quart pour cent, dont on est convenu avec les interessez sur les effets de la flote. Il consiste en sept cent mille piastres.

134 MERCURE

tres , dont deux cent mille font pour les Officiers , & les cinq cent mille autres pour le Roy , qui les a fait porter à la Tresorerie generale de la guerre.

Nouvelles d'Allemagne.

Les lettres de Vienne du 29. Juillet portent qu'une partie des troupes Allemandes de Catalogne étoient arrivées à Gènes ; qu'elles seroient suivies par le reste vers la fin du mois ; & que le Baron de Regal, Licute-

nant general , devoit incessamment partir du Milanés avec son regiment & celui du General Staremberg d'infanterie , & celui de Hautois de cavalerie , pour venir en Allemagne , & marcher ensuite vers l'armée du haut Rhin.

On mande de Berlin du 17. que le Roy de Prusse avoit fait declarer à la Diète de Ratisbonne qu'il ne pouvoit fournir à l'armée de l'Empire que son contingent de six mille hommes , ayant besoin du reste de ses

troupes pour les garnisons de Vvesel, de Meurs, de Gueldres, & des autres places voisines, & aussi pour couvrir ses Etats d'Allemagne & de Prusse, à cause de la guerre du Nord. Les conférences qui se tenoient à Berlin pour terminer la guerre dans la basse Allemagne, sont finies, sans qu'on ait pris aucune résolution. Le Prince Menzikovv pria le Roy de Prusse de lui prêter quelques canons, qui lui répondit que, bien loin de contribuer à
la

la guerre du Nord, il vou-
loit employer tous ses soins
& les bons offices pour la
faire cesser. Ces Princes
confederez se preparent à
faire le siege de Stetin, où
le Prinze Menzikovv doit
commander, pendant que
les Danois & Saxons feront
celui de Stralzund, dont le
General Flemming aura la
conduite. On parle diffé-
remment de ce qui con-
cerne les affaires du Grand
Seigneur avec les Mosco-
vites. Plusieurs lettres de
Bender, d'Andrinople &

AOÛT 1713.

M

des environs, portent que la paix avoit été renouvelée avec le Czar : mais que les conditions étoient fort dures, particulièrement touchant le tribut annuel que les Moscovites payoient aux Tartares avant le traité de Carlovvitz ; que cependant l'armée Othomane continuoit sa marche vers la frontiere pour faire exécuter le traité, faciliter le passage du Roy de Suede, & favoriser le rétablissement du Roy Stanislas ; que le Kan des Tartares étoit

parti le 30. Juin pour Bender, afin de regler toutes choses avec ces Princes, & aller ensuite avec eux joindre l'armée Othomane; que le Divan avoit resolu de ne point declarer la guerre aux Moscovites; que le Roy de Suede devoit partir dans peu pour être conduit à Danzick par la Pologne avec une escorte de six mille chevaux; que le Grand Seigneur avoit accepté les riches presens du Roy Auguste; que les ambassadeurs & les otages du Czar n'a-

40 MERCURE

voient point été renvoyez aux sept Tours; que le Kan des Tartares étoit porté pour la guerre: mais qu'on esperoit le gagner par de grandes sommes. D'autres portent que le Grand Seigneur avoit non seulement donné une entière satisfaction au Roy de Suede touchant l'attentat fait contre sa personne à Bender: mais qu'il lui avoit donné de nouvelles assurances de toute sorte de secours, jusqu'à ce qu'il fût rétabli dans ses Etats; qu'il avoit déclaré

aux otages & aux ambassadeurs Moscovites que le Sultan consentiroit au renouvellement de la paix à ces conditions.

1. Que le Czar restitueroit au Roy de Suede tout ce qu'il avoit conquis sur lui, sans aucune exception, & qu'il lui payeroit une grande somme pour dédommagement des pertes, des ravages & des frais de la guerre.

2. Que les Moscovites ne se mêleroient plus directement ni indirectement des

142 MERCURE

affaires de Pologne, ni de
maintenir le Roy Auguste :
mais qu'ils retireroient tou-
tes leurs troupes d'Allema-
gne & des Provinces du
Nord par mer, sans entrer
ni passer par la Pologne.

3. Que le Czar quitte-
roit le titre d'Empereur des
Grecs.

4. Qu'il rétablirait le gou-
vernement de Moscovie sur
son ancien pied.

5. Qu'il cederait enfin
aux Turcs la partie de l'U-
kraine qui est au delà du
Boristene & le Royaume

d'Astracan ; que les ôtages & les ambassadeurs du Czar avoient demandé trente jours pour répondre à ces propositions , qu'on leur avoit accordez pour tout délai ; que le Divan s'étoit assemblé , & que le Mufty y avoit parlé avec beaucoup de force , & qu'après plusieurs remontrances , il avoit conclu à faire la guerre aux Moscovites , & que cette resolution avoit été approuvée par de grandes acclamations des milices , auxquelles elle avoit été au-

144 MERCURE

fitôt communiquée ; qu'en suite le Grand Seigneur étoit allé conférer sur ce sujet avec le Roy de Suede à Domiska. Toutes ces nouvelles si contraires méritent confirmation avant que d'y ajouter foy.



DEMONSTRATION
de l'Impossibilité de la
quadrature du Cercle en
nombres exacts.

JE donnay au Public en 1700. dans le Journal des Sçavans, une démonstration de l'impossibilité du mouvement perpétuel avec des coprs solides ou liquides ; & cela par leur centre de gravité commun ; après l'avoir expliquée à l'Academie des Sciences, & ensuite dans mes

Augst 1713.

N

Conferences publiques. Depuis ce tems l'ardeur pour cette chimere a paru un peu plus ralentie, aucune tentative n'ayant paru depuis plus de 12 années. Mais celle que l'on a pour la quadrature du Cercle semble croître de jour en jour, par les productions qu'elle fournit au Public aussi frequemment, que la recherche du mouvement perpetuel faisoit autrefois. Cela m'a fait penser que je ferois peut-être autant de plaisir au Public de le délivrer de cette seconde chi-

merc d'une maniere qui soit à la portée de tout le monde, que de la premiere. Or on sçait que le Problême de la quadrature numerique du Cercle consiste à trouver un quarré ou autre produit dont la surface soit précisément égale à celle du cercle; & que pour trouver cette parfaite égalité, il suffit de trouver en nombres le rapport exact de la circonferen- ce d'un cercle à son diame- tre. Puis qu'Archimedes a démontré il y a plus de 1500 ans, que la surface d'un Cer-

cle est égale au rectangle compris sous son circuit, & sous le quart de son diamètre. De sorte que si l'on avoit en même tems la juste valeur de l'un & de l'autre, il ne resteroit que de multiplier l'une par l'autre, & de tirer ensuite la racine quarrée du produit, ou par les nombres, ou par la Geometrie pratique; cette racine seroit le côté du quarré, dont la surface seroit précisément égale à celle du Cercle, si le produit étoit un quarré parfait; ou du moins en appro-

chant cette racine de plus en plus, on approcheroit continuellement de cette égalité parfaite.

Voici donc maintenant comme on peut démontrer l'impossibilité de trouver en nombres le rapport exact du circuit d'un cercle à son diamètre. Il ne faut pour cet effet que prendre la progression (4 moins $\frac{4}{3}$ plus $\frac{4}{5}$ moins $\frac{4}{7}$ plus $\frac{4}{9}$ moins $\frac{4}{11}$ &c.) de M. Leibnitz (que l'on trouve dans les Journaux de Leipfik de l'année 1682. dans les 2. tomes de l'Analyse démon-

trée du P. Reinau; dans la Geometrie pratique de M. Ozanam, & dans la 2. Edition de mes Essais de Mathematique & de Physique) afin de faire differentes sommes des termes de cette progression pris successivement, à commencer au premier, ensuite des 2 premiers, puis des 3 premiers, ensuite des 4., &c. Alors on aura differentes fractions dans chacune desquelles le numerateur marquera la valeur de la circonference d'un cercle quelcon-

que, & le dénominateur son diamètre, d'autant plus exactement, que l'on aura pris une plus grande quantité de termes. Ce que l'on pourra vérifier en comparant ces sommes ou fractions avec les rapports approchez de 22 à 7 trouvé par Archimedes, ou de 314 à 100, qui se tire des Tables du cercle, ou encore de 314159 &c. à 100000 &c. trouvé par Ludolphe de Cologne, lesquels sont connus & reçûs de tous les Geometres.

Or on trouve que la som-

N iiij

152 MERCURE

me des 2 premiers termes de cette progression 4 mois $\frac{4}{3}$, sçavoir $\frac{8}{3}$ est une fraction irréductible ou primitive, ce qu'il faut remarquer. Ajoûtant ensuite cette fraction $\frac{8}{3}$ avec la suivante $\frac{4}{3}$ afin d'avoir la somme des 3 premiers termes, on aura 2 numérateurs, sçavoir 8 par 5, & 4 par 3, & pour le dénominateur commun 3 par 5. Or 8 par 5, & 3 par 5 n'ont pour mesure commune que 5, (puisque 8 & 3 sont premiers entr'eux), mais cette mesure commune ne mesure pas

4 par 3. De même 4 par 5,
 & 3 par 5 n'ont pour mesure
 commune que 3, puisque 4
 & 5 sont premiers entr'eux;
 mais 3 ne mesure pas 8 par
 5. Donc la somme des 2 fra-
 ctions $\frac{4}{3}$ & $\frac{4}{5}$, ſçavoir $\frac{12}{15}$ est
 encore irréductible ou pre-
 mier. Orant ensuite de $\frac{12}{15}$ la
 fraction ſuivante $\frac{4}{7}$, on dé-
 montrera par un raisonne-
 ment ſemblable que la fra-
 ction reſtante $\frac{104}{105}$ est encore
 irréductible. Et ſi l'on ajou-
 te à cette dernière la ſuivan-
 te $\frac{4}{3}$ dont le dénominateur
 a 3 pour commune mesure

154 MERCURE

avec le dénominateur 105, on aura 2 numérateurs 304 par 3, & 4 par 35, & pour dénominateur commun 3 par 105 (en divisant 105 & 9 chacun par 3.) Or 304 & 105 étant premiers entr'eux, 304 par 3, & 105 par 3 n'auront que 3 pour mesure commune, mais qui ne mesure pas 4 par 35. De même 4 par 35, & 105 par 3 n'ont que 5 pour commune mesure, puisque 4 & 3 sont premiers entr'eux, de même que 4 & 9, mais 5 ne mesure pas 304 par 3, puisqu'il ne mesure pas

304. Donc la somme de ces 2 fractions, sçavoir $\frac{1052}{315}$ est encore irréductible ; & si l'on en ôte ensuite la fraction suivante $\frac{4}{11}$, il restera la fraction $\frac{10312}{3465}$ qui est encore primitive, ce qu'on démontrera comme pour les fractions $\frac{304}{305}$ & $\frac{52}{15}$ cy-devant, les dénominateurs 3465 & 11 étant premiers entr'eux, puisque 11 n'est pas un des nombres premiers qui ont servi à former 3465. Et continuant ainsi ces additions & soustractions alternativement & successivement, on

démontrera que quand les dénominateurs des 2 fractions ajoutées ou retranchées seront premiers entr'eux, leur somme ou leur reste sera toujours une fraction primitive; ou si ces 2 dénominateurs ont une mesure commune, divisant les 2 fractions ou après l'opération ou pendant l'opération même par cette mesure commune, on trouvera toujours aussi une fraction irréductible. Voici donc maintenant une liste ou table de ces sommes, qu'on a calculées seu-

GALANT. 157

lement de 2 termes en 2 termes, à commencer par 4 moins $\frac{4}{3}$; ensuite 4 moins $\frac{4}{3}$ plus $\frac{4}{3}$ moins $\frac{4}{7}$, & ainsi de suite jusqu'à (moins $\frac{4}{51}$.)

$$\frac{8}{3} \cdot \frac{304}{105} \cdot \frac{10312}{3465} \text{ ou } 3 \cdot \frac{135904}{45045} \text{ ou } 3 \cdot \frac{1}{58} \cdot$$

$$\frac{44257312}{14549535} \text{ ou } 3 \cdot \frac{1}{24} \cdot \frac{1023461776}{334639305} \text{ ou } \frac{31}{17} \cdot$$

$$\frac{35411418072}{5019589575} \text{ ou } 3 \cdot \frac{1}{14} \cdot \frac{1389501156328}{4512611027925} \text{ ou}$$

$$3 \cdot \frac{1}{12} \cdot \frac{13926277743608}{4512611027925} \text{ ou } 3 \cdot \frac{1}{11} \cdot$$

$$\frac{416197940314096}{166966608033225} \text{ ou } 3 \cdot \frac{1}{10} \cdot \frac{911392701638017048}{294362129962575675}$$

$$\text{ou } 3 \cdot \frac{1}{10} \cdot \frac{43355788022313481376}{13835020108241056725} \text{ ou } 3 \cdot \frac{1}{8} \cdot$$

$$\& \frac{303800544618003691032}{968451462576803970751} \text{ ou } 3 \cdot \frac{1}{7} \cdot$$

Or il est aisé de comprendre par la comparaison de cette suite de rapports avec

les précédents, qu'en continuant d'ajouter les termes de cette progression Leibnizienne, on trouvera encore les autres rapports qui mènent au rapport exact de la circonférence au diamètre, ce que chacun peut expérimenter soy-même. De plus on voit que quoyque les 2 dénominateurs des 2 fractions que l'on ajoute, ou que l'on ôte ayent quelquefois une mesure commune, (ce qui rabaisse alors leur somme ou leur reste), ces sommes ou restes ne laissent

pas de croître continuellement en exposants, parce que cette mesure commune est toujours fort petite; de sorte que dans la 9^e somme cy-dessus elle n'est que de 1155. Mais il arrive souvent en récompense, que les dénominateurs des 2 fractions sont premiers entr'eux, sçavoir toutes les fois que celui de la nouvelle fraction à ajouter ou soustraire est premier en lui; ce qui se trouve autour de tous les multiples de 6 y compris, comme autour de (6, 12, 18, 30, &c.)

160 MERCURE

excepté ceux où se trouve un multiple de 5 ou 7 par un des nombres premiers, comme (24, 36, 48, &c.) ce qui ne laisse pas de produire 25 nombres premiers depuis 1 jusqu'à 100. D'où il faut conclure que la fraction qu'exprime le rapport exact de la circonférence d'un cercle à son diamètre, est aussi primitive ou irréductible que son numérateur & son dénominateur sont infinis, & qu'ainsi c'est courir après une chimère que de chercher à exprimer ce rapport en

en nombres exactement. Il en est donc du cercle, comme de toutes les racines sourdes, que l'on exprime par de semblables progressions indéfinies, dont les sommes sont des fractions primitives qui croissent en exposants indéfiniment. Il y auroit donc le même entêtement de chercher le rapport exact de la circonférence au diamètre en nombres, que par exemple celui du côté d'un quarré à sa diagonale, ce que personne ne s'avisera de faire.

Aoust 1713.

O

ERRATA

*Pour le troisième Memoire
de la Mélodie.*

MOIS D'AVRIL.

Page 82. au bas, double rencontrera. Pag.
94. ligne 16. s'accordent. Pag. 96. lig. 6.
coups contre. Pag. 97. lig. 3. & ce que. Pag.
98. lig. 16. aussi est-elle. Pag. 99. lig. 14.
chacun par une ligne. Pag. 100. lig. 13. du
Dairé. Pag. 103. lig. 9. de nombres. Pag.
104. lig. 2. 135. 144. Pag. 113. lig. 10. de ce
que le coup. Pag. 114. lig. 6. jamais mieux,
que. Pag. 116. lig. 16. des sons qu'elles. Lig.
18. $\frac{4}{1}$, $\frac{8}{1}$.

MOIS DE JUIN.

Pag. 122. lig. 13. exposans $\frac{3}{2}$, ou $\frac{108}{72}$.
Pag. 124. lig. 3. lui vient de. Lig. 8. $\frac{96}{72}$, ou
 $\frac{144}{108}$. Pag. 128. lig. dernière $\frac{8}{3}$, $\frac{16}{3}$. Pag.

129. *lig. 8.* $\frac{3}{16}$ ou $\frac{3}{32}$ de. *Pag. 130. lig. 14.*

les $\frac{4}{5}$ de l'autre. *Pag. 131. lig. 4.* peut appeler.

Lig. 15. exposans $\frac{5}{4}$. *Pag. 132. lig. 6.* $\frac{90}{72}$

ou. *Pag. 139. lig. 15.* presque $\frac{5}{16}$, $\frac{5}{32}$, *Pag.*

141. *lig. 16.* les $\frac{5}{6}$ de. *Pag. 143. lig. 7.* $\frac{96}{80}$,

$\frac{144}{120}$. *Lig. 11.* ou $\frac{3}{2}$ comme. *Lig. 14.* $\frac{108}{90}$,

$\frac{144}{108}$. *Pag. 144. lig. 8.* $\frac{16}{5}$, $\frac{32}{5}$. *Pag. 145.*

lig. 7. les $\frac{3}{5}$ de l'autre. *Pag. 147. lig. 10.* $\frac{5}{24}$,

$\frac{5}{48}$. *Pag. 148. lig. 2.* $\frac{12}{5}$, $\frac{24}{5}$. *Lig. 12.* $\frac{5}{3}$

font la. *Pag. 149. lig. 2.* est $\frac{3}{10}$, $\frac{3}{20}$, $\frac{3}{40}$.

Lig. 10. $\frac{10}{3}$, $\frac{20}{3}$. *Pag. 151. lig. 7.* Quarte $\frac{4}{3}$.

Lig. 9. mineure $\frac{8}{5}$. *Pag. 152. lig. 10.* $\frac{15}{4}$, $\frac{15}{2}$,

$\frac{15}{2}$, $\frac{18}{4}$, $\frac{18}{4}$, $\frac{25}{3}$. *Pag. 154. lig. 8.* $\frac{15}{2}$, $\frac{15}{2}$,

O ij

164 MERCURE

$\frac{18}{5}$, $\frac{25}{2}$. Pag. 176. lig. dern. $\frac{8}{9}$ qui est. Pag.

178. lig. 3. $\frac{16}{15}$ difference. Lig. 8. 7. majeure

re $\frac{15}{8}$. Lig. 11. font la 9. Pag. 180. lig. 7.

dont 8 $\frac{1}{2}$ font le ton mineur, & 9 $\frac{1}{2}$ le majeur.

Le Public est aussi prié de vouloir bien corriger ainsi le cinquième vers de l'Épigramme Latine du mois précédent sur le Roy :

Nunc armis parant, & Regem jure celebrent;

*Sur les sept merveilles du
Louvre, de Versailles,
& de Marly.*

ÉPIGRAMME énigmatique.

**Ces admirables Forts, cette
immense Machine,**

Ces Globes somptueux, ces
 Tableaux animés,
 Ces Jardins jallissans, ces Pa-
 lais d'or semés,
 Tant de productions d'une
 adresse divine,
 Qui s'offrent en ces lieux à
 nos yeux ébloüis,
 Nous retracent par tout la
 Grandeur de LOUIS.

MORTS.

Messire Edme Pirot Prê-
 tre Docteur en Theologie
 de la Maison & Societé de
 Sorbonne, Chanoine &
 Chancelier de l'Eglise de

Paris, Vicaire General de S. E. Monseigneur le Cardinal de Noailles & Abbé d'Hermiere, mourut le 4 Aoust âgé de 79 ans.

M. Vivant Penitencier de l'Eglise de Paris & Grand Vicaire de Monseigneur le Cardinal de Noailles, lui succede en la Place de Chancelier.

Et M. de la Chasse son petit neveu en son Canoniat.

Jean Louïs le Mairat Chevalier Seigneur de Briere le Charel, &c. Conseiller du Roy en ses Conseils & d'hon-

neur en sa Cour de Parlement, mourut sans alliance le 2 Aoust 1713 en sa 76 année. Il avoit épousé Heleine Baugier, qui mourut en 1701 âgée de 19 à 20 ans. Il étoit cousin germain de Charlotte Lespinette le Mairat seconde femme du premier President le Pelletier, & fils d'Antoine Lespinette le Mairat Maître des Comptes & de Louïse Bourgoïn.

Dame Louïse Therese Aubry épouse de Messire Alexandre le Fevre de la Faluere Grand Maître des Eaux

& Forests au département de France, mourut le 9 Aoust âgée de 32 ans. Elle étoit fille de feu Messire Leonor Aubry Maître des Comptes, & sœur de M. Aubry Conseiller de la première des Requestes du Palais.

Dame Magdelaine Perrot, veuve de Messire Louïs Damas de Cormaillon, & auparavant veuve de Messire Jacques Honoré Barantin premier & ancien Président au Grand Conseil, mourut le 13 Aoust.



E N V O Y
burlesque par un oisif
qui s'ennuye aux eaux
de Forges.

LEs Bains sont pour l'oi-
siveté,
Aussi bien que pour la
santé
Des amusements salutai-
res.

O vous attaquez de ca-
tharres,
Rhumatismes & fluxions,
De vapeurs, oppilations,
Aoust 1713. P

170 MERCURE.

Tiedeur de cœur, humeur
caustique,

Ou dont l'esprit paralyti-
que

A besoin de ce supplement
Pour estre mis en mouve-
ment

Puisez dans cette Poësie.

Le bien, le mal à fantaisie.

Il est des bains alumi-
neux,

Plombez, ferrez bitumi-
neux;

Des Bains, les uns sont su-
datoires,

Et les autres sont lavatoi-
res;

GALANT. 171

Quelques-uns sont medi-
cinaux,
Les uns froids, & les au-
tres chauds ;
Tout comme font maintes
pillules
L'effet que veulent les
credules.
Des Bains, les uns sont na-
turels,
Les autres artificiels ;
Des uns & des autres, le
Sage
Ou l'insensé peut faire usa-
ge,
Au temps que quelque in-
firmité

P ij

172. MERCURE

L'oblige à chercher sa
santé ;

Car une santé ferme &
stable

Traite l'effet des eaux de
fable.

Des Bains , les uns sont
sulphurez ,

D'autres picez , d'autres
nitrez ,

Selon la qualité diverse
De la Mine que l'eau tra-
verse.

Ana, le fils de Sebeon,

Des Bains chauds fit l'in-
vention ,

Allant dans un lieu soli-
taire

Paître les Troupeaux de
son Pere.

C'est dont jamais ne dou-
tera

Qui bien la Genese lira.

L'Interprete d'Aristo-
phane ,

Autheur non sacré , mais
profane ,

Fut l'Inventeur du premier
Bain

Ce maistre Forgeron Vul-
cain ,

Qui d'un Bain chaud (je

174 **MERCURE**

m'en rapporte)

Fit un present de cette
forte

Au grand Hercule Con-
querant ,

Dont le nom va par tout
courant.

D'où vient qu'on nomme
sans scrupule

Tous les Bains chauds , les
Bains d'Hercule ;

Bains qui passerent autre-
fois

Chez les Vassaux & chez
les Rois ,

Dans le rang des choses
sacrées ,

**Pour les matieres sulphu-
rées ,**

**Et pour les Foudres repo-
sez ,**

**Dont on tient qu'ils sont
composez.**

**Les Gens qui sont d'une
autre verve ,**

**Imputent le tout à Mi-
nerve.**

**Si l'on en veut croire
Strabon ,**

**Autheur qui peut passer
pour bon ,**

**Les Bains froids ont leur
origine**

P iiij

176 **MERCURE**
Des Argonautes , Gent
marine ,
Gent aimant le Bain Gent
de cœur ,
Tous intrepides & sans
peur ,
Qui sans façonner davan-
tage ,
Lavoient leur corps sur le
rivage
De la Mer, où Dame Circé
Son domicile avoit placé
Sur les bords de la Mer
Tyrrhene ,
Avec autre Magicienne ,
Quand cinquante - six
grands Heros

Firent voile jusqu'à Col-
chos ,

Pour la conquête ambi-
tieuse

D'une Toison précieuse ,

Qu'on appelloit la Toison
d'or ,

Après qui chacun court
encor ,

Courra jusqu'à la fin du
monde ;

Car Toison en or est fe-
conde

Et l'or , ce métal radieux ,

Se fait rechercher en tous
lieux.

Pour Chefs de cette illustre

178 **MERCURE**

Flotte ,

**Qu'on pourroit nommer
Argonaute ,**

**On avoit Hercule , Jason ,
Castor , Pollux , & Telamon ,
Hylas , Morphus , le fort
Thesée ,**

**Nauplius , Calais , Orphée ;
Le genereux Zethos aussi
Peut rencontrer sa place**

icy.

**Ces Chefs , ces Hommes
d'importance ,**

**Avanturiers à toute ou-
trance ,**

**Ces Guerriers de fameux
renom ,**

GALANT. 179

Dont je viens de marquer
le nom ,

Furent les premiers de leur
âge

Qui des Bains froids eu-
rent l'usage

Sur les belles Eaux de
Thetis.

Aux Bains que l'on pre-
noit jadis ,

Un Valet basty comme un
Drille ,

Portoit & l'Eponge , &
l'Etrille ,

Pour décrasser & savon-
ner

180 MERCURIE

Ceux qu'il alloit accom-
pagner.

Si l'Eponge estoit parfu-
mée ,

L'Etrille estoit toute em-
baumée ,

Car dans ces Bains grands
& communs

On se munissoit de Parfums
Et d'agréables Cassolettes ,

Pour les Doüilliers & les
Doüilletes ,

Pour les Mignardes & Mi-
gnards ,

Qui n'aimoient pas les jeux
de Mars ,

Et qui cherissoient leurs

Carcasse

Autant qu'un Coquin sa
Bezace ,

Autant qu'un Aveugle
(dit-on)

Cherit sa tasse & son
Baston.

Dans ce temps-là plus
nous ne sommes ;
Un temps fut que Femmes
& Hommes
Dans le vaste Empire Ro-
main
Pratiquoient tous le mes-
me Bain ;
Sans mettre aucune diffe-

182. MERCURE.

rence ,
(*Honny soit-il qui mal y
pense.*)

Il falloit bien que ces Gens-
là

Fussent discrets. Après cela,
Certain Empereur , c'est
Severe ,

Empereur d'une humeur
austere ,

Des sexes fit division

Pour éviter l'occasion.

La Femme de Neron ;

Popée ,

Faisant la petite Poupée ;

Et refusant de s'attacher

GALANT. 129

A ce qui peut mater la
chair,

Et punir les delicateſſes,

Entretenoit cinq cens Af-
neſſes,

Et chaque matin de leur
Lait

Croyoit rendre ſon teint
moins laid.

C'eſtoit le Bain & l'artifice
De cette vaine Impera-
trice,

Qui ſans ſcrupule & ſans
remords,

Jour & nuit dorlotoit ſon
Corps,

Ne penſant la belle Mi-

184 **MERCURE**

gnonne ,

Qu'à bien rafraîchir sa
personne ;

Mais comme tout tend à
la fin ,

Il luy fallut mourir enfin

Dans des angoisses sans
pareilles.

Laitieres à grandes oreil-
les ,

Vostre Lait faisoit son teint
beau ,

Son trépas fut vostre tom-
beau.

Aux durs sanglots aban-
données ,

On vous vit en peu de
journées

journées

Mornes, & dans une mai-
greur,

Qui faisoit aux Humains
horreur.

Estant tristes & déconfites,
Vostre Lait bientoist vous
perdistes,

Et la Mort avec ses Cyprés
Cette perte suivit de prés.

Il n'est point sur la terre
d'Homme

Qui ne puisse encor voir à
Rome

Ces Monuments de vanité
De la superbe Antiquité

Aoust 1713. Q

186 **MERCURE**

Que jadis on a fait conf-
truire ,

Qu'encore aujourd'hui l'on
admire ,

Où les magnifiques Ro-
mains

Se lavoient , & prenoient
les Bains

Dans chaque coin d'Ar-
chitecture ,

L'art y surpassoit la nature ;
Et tous les Murs par le de-
dans

De fin Marbre estoient
éclairans ,

Marbre apporté de Numi-
dic ,

Ou bien , venu d'Alexan-
drie.

L'injuste Diocletien ,

Et le Tyran Maximien

Ont employé sommes im-
mensés

A faire de telles dépenses.

Mais continuons nos
desseins ,

Et décrivons quelques
beaux Bains

Que les Auteurs recom-
mandables

Ont rendus des plus ve-
nerables ,

Qui même ont fait voir

Qij

188 **MERCURE**

à nos yeux

Un spectacle délicieux.

Les Bains de Fritolle, où
Tritolle,

Que l'on rencontre auprès
Pouzzolle,

Nommez les Bains de
Cicéron,

Fabriquez même avant
Néron,

Étoient quelque chose de
rare.

On n'y voyoit rien de bi-
zarre,

Mais le tout proportionné,
Et fort sçavamment or-
donné,

GALANT. 189

Suivant la regle & la me-
sure

De la plus noble Archi-
tecture.

C'estoit pour le dire en
un mot ,

Non la Caverne d'un Mar-
mot ,

Mais une Salle bien vouée,

Et de Peintures ajustée ,

Dont le temps qui tout œu-
vre abat ,

A ravé le lustre & l'éclat,

On y voit cependant en-
core

Depuis Vesper jusqu'à

l'Aurore ,

190 MERCURE
Et de l'Aurore jusqu'au
soir,

Maint & maint petits Re-
servoir,

Remply jadis d'une Eau
potable,

Aux Infirmes fort profita-
ble ;

Car chaque Malade y
trouvoit

Ce que son medecin vou-
loit.

Esculape dort là sous ro-
che,

Comme une anguille est
tout proche,

Au temps que vivoient les

Cefars ,
Parmy la guerre & les ha-
zards ,
On voyoit là maintes Sta-
tuës
Qui font maintenant ab-
battuës ,
Qui mettant la main fur
leur corps ,
Faisoient connoiftre en
leur dehors
Tant leur effence magni-
fique ,
Que leurs qualitez speci-
fiques ,
Les Medecins Salerni-
tains ,

192 **MERCURE**

Plus envieux que les La-
tins ,

Piquez d'une jalouse rage ,
Ont ravagé ce grand Ou-
vrage ,

Et desseiché toutes les
Eaux.

Qui rendoient ces Bains-
là si beaux ,

S'imaginant que leur pra-
tique

Diminuoit par l'hydrauli-
que,

Et qu'Hippocrate estoit
perdu

Si Cicéron n'estoit fondu.

de saisis

Près

GALANT. 193
Prés de là , si l'on m'en
veut croire ,

On doit passer au Suda-
toire ;

Mais il faut bientôt s'é-
pouffer ,

A moins que l'on veuille
étouffer ,

Y faisant chaud de telle
sorte ,

Qu'aussitôt l'on cherche
la Porte.

On voit presque au mesme
chemin

Les fameux Bains de Saint
Germain

Aoust 1713. . R

Nommez Thermes de Fu-
merolles.

Je n'ay presque point de
paroles

Pour vous expliquer les
raisons

Des fumantes exhalaisons
Qui cette Caverne rem-
plissent ,

Et de leurs vapeurs la noir-
cissent.

Fulgineuses qualitez ,

Que de cerveaux vous en-
testez !

Domicile sudorifique ,

De Vulcain l'affreuse Bou-
tique ,

Si-tost qu'on respire vostre

GALANT. 195

air ,

On croit avoir cervelle en

l'air ,

Etre aux Sabat par negro-

mance ,

Et le sçais par experience.

Au reste, ce Lieu tant vanté

A l'heureuse proprieté

De guerir mainte maladie,

Soit de France , soit d'Au-

sonie ;

Et quand on apporte en ce

Lieu ,

Tout fumant, tout brullant

de feu ,

Une' autre Eau qui soit é-

trangere ,

R ij

196 **MERCURE**

Soit qu'elle pese , ou soit
legere ,
Ce Bain , sans s'en apper-
cevoir ,
Luy communique son pou-
voir.

Chacun sçait que les Bains
d'Alife

Et de Plombieres , sont de
mise ;

Qu'à Vichy , qu'à Spa , qu'à
Mion ,

Ils sont en réputation ;

Qu'on peut de vous dire le
mesme ,

Bains de Pougues , Bains

GALANT. 197

de Belesme ;

Que d'ailleurs il n'est rien
si bon

Que sont vos Eaux, Bains
de Bourbon.

Qui font rajeunir les Per-
sonnes,

Fussent vieilles comme
Gorgones,

Là l'on vient chercher de
beaux ans,

Dans les plus beaux jours
du Printemps,

En chemin l'amour pouvez
faire

Pour vostre usage salutaire.

R ij

198 MERGURIE

Je ne vous obmettray ja-
mais,

Belles Eruves , beaux Bains
d'Aix ,

J'entens icy d'Aix la Cha-
pelle ,

Car vostre structure est
tres-belle ,

Et les Germains de tous
costez

Recherchent vos humidi-
tez.

A Tongres , au Pais de
Treves ,

Aussi-bien qu'au climat de
Cleves ,

On rencontre encor tous

les jours

De ces favorables secours.

Ainsi la belle Germanie

A ses Bains comme l'Au-

sonie ,

Et comme les charmans

Païs

Soumis au Monarque des

Lys.

A Moscou, Païs des Fou-
rures ,Climat tout glacé de froi-
dures ,Où regnent l'Aigle & le
Croissant ,

Et dans l'Empire florissant

R iij

200. **MERCURE**

Où le Soleil on idolâtre ,
Des Bains de Porphyre &
d'Albâtre ,

Tous remplis de bonnes
odeurs ,

Se font voir chez les grands
Seigneurs.

C'est - là ce qui fait leurs
delices ,

Leurs passe-temps , leurs
exercices ;

Sur tout chez les Orient-
taux ,

Et chez les Septentrion-
naux ,

Fréquemment les Bains
on visite ;

Passeroit pour hétéroclite,
Et bourru, qui s'en passe-
roit,

Qu'on vive à Rome com-
me à Rome,
Si l'on veut vivre en hon-
neste Homme.

Forges & Montdor, pres
de Rheims,
Fournissent encor de bons
Bains,
Dont se prévaut mainte
Personne.

Acqs & Therfis, prés de
Bayonne,
Balleruc, avec Barbotan,

202 MERCURE

Sont encore visitez cha-
que an ,

Pour leurs Bains , qui dans
la Nature

Ont tousjours fait belle
figure.

Nommons-en encor quel-
ques uns

Que l'usage a rendus com-
muns ,

Comme utiles en cent ma-
nieres ,

Les Bains de Barege &
Bagnieres ,

Dont les plus sçavans Me-
decins

Font le pont aux ânes des
Bains.

NOUVELLES
de Landau.

LES Lettres du camp devant Landau portent que le 17. Juillet l'une des sapes fut poussée jusqu'au chemin couvert de la lunette de la droite, que le Marechal de Bezons estant allé à la tranchée, avoit ordonné de continuer la sape, & que si les ennemis fortoient de la lunette, de ne leur opposer qu'une vingtaine de Grenadiers; malgré l'ordre donné, quel-

ques ennemis s'estant avancez hors de la lunette furent chargez par cinq compagnies du Regiment de Navarre , & par trois piquets du Regiment de Medoc , qui les repousserent , & se logerent sur deux angles saillants du chemin couvert de la lunette ; mais estant exposez à découvert au feu de la Place , & des quatre lunettes , il y eut onze Officiers & cent cinquante soldats tuez ou blessez. Que le Prince Talmont qui

commandoit la Tranchée ce jour là y receut une contusion d'un gabion qui fut renversé sur luy. Que la nuit du 18. au 19. l'Arse-
nal avoit esté brullé avec quinze mille mousquets & tous les affuts de rechange des assiegez. Que le 20. sept batteries de quatre canons chacune, commencerent à battre en breche les quatre lunettes, que nostre artillerie faisoit un si grand feu qu'il y avoit desja des breches aux contregardes, & avoit démon-

206 **MERCURIE**

ré tous les canons des assiegez , à la reserve de quatre ou cinq , & qu'aussitost que les lunettes seroient prises on battrait la Place avec soixante & dix pieces de canon , quarante mortiers & vingt pierriers. Que les assiegez faisoient souvent jouer des mines sans effet. On écrit de l'armée des ennemis que le Prince Eugene avoit passé le Rhin avec vingt mille hommes , & qu'il estoit campé près de Mayence , ayant sa droite couverte par le

Rhin , sa gauche par un ruisseau , & devant luy un double retranchement , qu'il avoit laissé quarante mille hommes pour garder ses lignes. La nuit du 23. au 24. on s'empara de la quatrième lunette sur la droite que les ennemis abandonnerent , on se logea devant la gorge à cause des fourneaux. La nuit du 30. au 31. les ennemis firent une sortie de la redoute de Hefsy , ils renverserent quelques gabions , deux compagnies de Gre-

208 MERCURE

nadiers les repousserent. La nuit du 31. au premier Aoust le Marechal de Villars fit attaquer les trois lunettes qui restoient, avec neuf compagnies de la tranchée & treize autres qui estoient venuës de la grande armée.

On commença l'attaque à la droite pour y attirer les ennemis ; un moment après on attaqua les trois lunettes : on fit jouer une mine sous la redoute de Melac , qui ayant fait une breche suffisante , fut emportée

emportée la bayonnette au bout du fusil, les deux autres furent prises par escalade; nous y avons perdu dans ces différentes attaques deux Capitaines & un Ingenieur tuez, & quarante six blesez. La nuit du 2. au 3. les assiegez firent joüer deux fourneaux dans les gorges des trois lunettes que nous avions prises deux jours auparavant, ils firent des sorties pour tâcher de les reprendre, ils entrèrent dans une, mais ils furent coupez, plusieurs

Aoust 1713.

S

210 MERCURE

furent faits prisonniers, & les autres repoussez avec perte, & si vigoureusement qu'un Sergent & quinze Grenadiers entrerent dans le chemin couvert que les ennemis abandonnoient croyant qu'on vouloit l'attaquer, nous avons perdu dans cette occasion deux Capitaines de Grenadiers du Regiment d'Orleans, huit autres Officiers & quatre Ingenieurs blesez, quarante ou cinquante soldats tuez, & environ cent blesez. La nuit

du 4. au 5. fut employée à faire une parallele de trois à quatre cens toises sur le glacis du chemin couvert du front des attaques, on y establit des batteries de canon, de mortiers & de pierriers. On attachâ des mineurs sous les angles faillans du chemin couvert depuis la porte de France jusqu'à la lortie de la riviere; les assiegez firent jouer cinq ou six fourneaux qui leur causerent plus de perte qu'aux assiegeants. La mesme nuit on attaqua le pas-

té qui couvroit la digue qui barre la riviere, & remplissoit d'eau le fossé de la contrescarpe qui est devant le réduit; ce pasté fut emporté, il estoit deffendu par cent hommes commandez par un Capitaine qui fut pris, toute la troupe fut prise, tuée ou noyée. Tandis qu'on travailloit à s'y loger les assiegez firent une sortie pour reprendre cet ouvrage, mais ils furent repoussez, nous n'avons perdu dans cette attaque que quelques soldats & un

Capitaine de Grenadiers du Regiment de Villars & Suisse, le sieur Many Major a esté dangereusement blessé. Depuis qu'on a coupé la digue de charpente & l'écluse qui sont à la gorge du passé, les eaux sont beaucoup diminuées. On assure que les assiegez ont desja fait jouer plus de quarante mines. On écrit du camp de Spire que le 28. Juillet le Marechal de Villars ayant fait un détachement de cavalerie & de dragons fut visiter les bords

214 **MERCURE**
du Rhin jusqu'au dessous
de Mayence, & reconnois-
tre les nouveaux ouvrages
dont les ennemis ont aug-
menté les fortifications de
la place. Il y arriva le 29.
& reconnut que le Prince
Eugene avoit formé un
camp entre le Mein & le
Rhin, que les troupes
d'Hanover estoient encore
à cinq ou six lieuës de Ma-
yence, & que celle de Hes-
se & des autres en estoient
encore plus esloignées. Le
Marechal de Villars revint
le 30. à son camp; cette

course causa une grande
 allarme. Le Duc de Bour-
 bon fit le 5. la revue de la
 Cavalerie.

*Extraits de plusieurs Lettres
 du Camp de Landau.*

On écrit de l'Armée de
 devant Landau du 2. Aoust,
 que le 27. Juillet le Regi-
 ment d'Alsace descendant
 les tranchées, un boulet de
 Canon emporta la jambe
 aux sieurs Ferrette & Can-
 ville Enseignes dudit Re-
 giment, & tua deux Sol-

dats ; que le sieur Gunche-
rot Capitaine de Grenadiers est mort de sa blessure , & que les sieurs de Siller & de Petri Capitaines de Grenadiers du Regiment d'Alsace qui ont esté blessés au bras , sont hors de danger , & que malgré leurs blessures ils retournerent aux attaques.

Le 31. Juillet les trois Redoutes qui restoient ont esté attaquées & emportées. M. le Duc de Guiche estant de tranchée le 3. de ce mois , on devoit attaquer

quer

quer les chemins couverts.

On a fait pendant la nuit du 3. au 4. la parallele de communication environ trois toises en avant sur les angles saillants du chemin couvert, où les mineurs sont depuis pour tascher de découvrir les mines des assiegez. A la droite à la hauteur de la lunette d'Hessi ou de Quaquem nous avons un logement sur l'angle du chemin couvert de la place qui n'est qu'à deux toises des pallissades; nous avançons aussi

August 1713.

T

218 MERCURIE

une fappe sur le pasté qui est à la droite de la redoute de Quaquem qui est à la sortie des eaux & qui couvre le batardeau qui retient celle que forme l'inondation qui couvre le réduit, nous estions hier matin sur le fossé du chemin couvert de ce petit ouvrage dans lequel il paroist y avoir peu de troupes.

*Du Camp devant Landau
du 5. Aoust.*

Je descendis avant hier ma sixième tranchée, il

n'y en avoit point encore
eu de si vive, nous nous
rendismes maistres de tou-
tes les traverses que les en-
nemis avoient encore en-
tre le chemin couvert & les
lunettes qui furent prises
il y a deux jours, & nous
fîmes un logement au pied
du glacis du chemin cou-
vert, ils nous inquiéterent
le plus qu'ils peurent par
un grand feu de mousque-
terie & de canon, & par
plusieurs petites sorties où
ils furent repoussez, & par
cinq mines qu'ils firent

T ij

jouër , cependant nous avons bien reussi. La nuit du 3. au 4. a esté employée à achever la parallele , & à la perfectionner de telle sorte que nous l'occupons presentement. L'on a pris cette nuit un pasté qui est tout - à - fait à la droite où sont les écluses de la sortie des eaux ; il estoit deffendu par cent hommes commandez par un Capitaine qui a esté pris avec toute sa troupe tuée , blessée ou prise , nous nous en sommes emparez , nous espe-

rons faire baïsser les eaux de cinq pieds. L'attaque qui est entierement déterminée de ce costé - là sera beaucoup plus facile, nous esperons estre maistre de la Ville dans peu. Nous avons fait dans cet ouvrage quarante à cinquante prisonniers, toutes nos troupes ont fait merveille dans toutes ces différentes attaques. Je compte fort n'avoir plus qu'une tranchée à monter; on croit que ce soir l'on fera sauter l'angle saillant du chemin

T iij

222 MERCURE

couvert de la contregarde
du réduit où le mineur est
attaché depuis deux jours,
& qu'on se logera sur cez
angle.

De Landau ce 13. Aoust 1713.

La nuit du 12. au 13. on
a attaqué le redent qui est
entre les deux angles ren-
trans des deux contregar-
des, sçavoir la verte & cel-
le qui est revestue où l'on
s'est logé le long de la gor-
ge, & l'on a fait une com-
munication sur la mesme
ligne avec un crochet en

retour depuis ladite gorge jusqu'aux pallissades du tambour le long de la demie gorge qui regarde la contregarde du réduit; l'on a poussé une sappe à la parallele qui fait le front de la face gauche de cette mesme contregarde, cela a esté attaqué par vingt Grenadiers, & soutenus du Regiment Dauphin, le redent n'estoit nullement endommagé, il estoit frisé, pallissadé avec un fossé & chemin couvert, nous n'y avons perdu que trois

T iij

224 MERCURE

Grenadiers , soixante tra-
vailleurs , un Capitaine de
Brosse blessé , & un Lieu-
tenant de Saillant. L'on a
jetté un pont sur le fossé
de la contregarde de la de-
mie Lune brûlé par les
assiégez , & restabli dans
la nuit ; l'on a fait une bat-
terie de six pieces de ca-
non pour battre en bre-
che la contregarde qui se-
ra à la gauche du redent ;
elle doit tirer demain ma-
tin 14. de ce mois.

De Landau ce 13. Aoust 1713.

Mr de la Valliere qui estoit la nuit passée de tranchée a fait taster par trente Grenadiers du Regiment Dauphin le petit ouvrage de terre qui est entre les angles rentrants des contre-gardes de la demie lune & du réduit, quoique son ouvrage fust dans son entier, qu'il n'y manquât pas une palissade, les Grenadiers y sont entrez, ont tué vingt hommes qui le gardoient, excepté six que l'on a pris,

226 MERCURE

l'establissement & la communication ont esté difficiles à cause des feux des contregardes qui plongent dans cet ouvrage, il en a cousté soixante travailleurs tuez ou blesez mais l'ouvrage est fini.

Nouvelles de Flandres.

Les Lettres de Gand & de Bruges portent que trois Regiments de cavalerie Anglois qui y estoient en garnison, en estoient partis pour s'aller embarquer & repasser en Angleterre,

que le General Sabine ayant découvert que quelques soldats tramoient une nouvelle conspiration, avoit fait venir de Bruges quelques Regiments de Dragons qui arriverent le 22. Juillet à trois heures du matin , & occuperent les avenuës des casernes, qu'on y avoit pris les auteurs du précédent tumulte , qui après un Conseil de guerre furent arquebusez le lendemain avec cinq autres.

Nouvelles d'Utrecht.

On mande d'Utrecht que le 4. de ce mois le Duc d'Offone & le Marquis de Monteleon Ambassadeurs d'Espagne, arriverent à la Haye dans trois carosses à six chevaux, qu'ils avoient eu plusieurs conferences avec les Députez de l'Estat touchant quelques articles qui retardent la conclusion du Traité, & qu'on esperoit que les difficultez seroient bientost levées. Les Lettres de la Haye por-

tent que les Deputez de l'Estat avoient aussi eu diverses conferences avec les Ministres du Czar, du Roy de Dannemark, & du Roy Auguste, pour rascher de terminer la guerre du Nord. On mande de Bonne que le Regiment Suisse du Colonel Diesbach, qui y estoit en garnison au service des Provinces Unies, avoit esté licentié; que les troupes du Duc d'Hanover s'estoient approchées de Mayence, & que d'autres avoient pris leurs places

toujours au deçà du Mein, que les troupes de Prusse, de Saxe, de Wirtemberg, & autres revenuës des Pays-Bas, estoient encore dans le Westerwalet au Nord du Mein.

Les dernieres Lettres de la Haye portent que les Plenipotentiaires d'Espagne avoient eu avec les Députés des Estats Generaux & le sieur Heinsius Pensionnaire, plusieurs conferences dans lesquelles presque toutes les difficultez avoient esté levées,

& qu'ils devoient retourner dans peu à Utrecht pour signer le Traité de Paix entre l'Espagne & cet Estat, & qu'on n'attendoit que le retour des courriers pour conclure aussi la Paix entre la mesme Couronne & le Portugal. On mande de Francfort que les troupes de Wirtemberg & de Saxe avoient passé le Mein pour aller joindre l'armée de l'Empire, que celles d'Hanover & la pluspart des autres estoient encore au deça de cette riviere, &

232 MERCURE

qu'on ne sçavoit le party
que devoient prendre cel-
les du Landgrave de Hesse-
Cassel qui sont encore dans
leur pays.

Nouvelles de Paris le 25.

Aoust 1713.

Il est arrivé cette nuit
deux Courriers du camp
devant Landau ; le pre-
mier est le fils de Mr de
Vallory , depefché le 19.
de ce mois , qui a apporté
la nouvelle de la prise de
deux contregardes ; le se-
cond Mr de Luteau beau-
frere

frere de M. le Maréchal de
Besons qui a apporté celle
de la prise de Landau, dont
la Garnison a esté faite Pri-
sonniere de guerre.

L'on attaquâ les deux
Contregardes la nuit du 18.
au 19. l'action fut vive &
brillante; elles furent em-
portées toutes deux. L'on
fit 60. ou 80. Prisonniers
dans celle de la droite de-
vant le Reduit qui n'estoit
pas revestu; & 20. dans
celle de la gauche revestue
de maçonnerie, l'on se
contenta de se loger sur la

Aoust 1713.

V

pointe de cette dernière; l'on estendit le logement tout le long de la Gorge de celle de terre, parce que l'on vouloit y establir des Batteries pour achever de battre en breche le Reduit.

Les Ennemis battirent la Chamade le 19. au matin, & envoyerent des Ostages. M. le Maréchal de Villars leur declara qu'il vouloit que la Garnison fust Prisonniere de guerre. Les Ostages s'en retournerent peu satisfaits, & revinrent deux heures après deman-

der que l'on leur accordast la mesme Capitulation que les Alliez avoient accordez à la Garnison de Tournay. M. le Maréchal de Villars dit qu'il falloit qu'ils fussent Prisonniers de guerre. Les Ostages s'en retournerent, l'on recommença à tirer de part & d'autre à 8. heures du soir, & les Assiegez firent le plus grand feu de leurs Canons, de Bombes, de Mousqueterie, qu'ils eussent fait de tout le Siege; mais enfin ils arborerent le Dra-

peau blanc le 20. au matin, renvoyèrent des Oſtages, & convinrent de ſe rendre Priſonniers. M. le Maréchal leurs accorda leurs équipages, & des congez aux principaux Officiers qui voudroient retourner chez eux en donnant leurs paroles.

M O R T S.

Dame Françoisſe de Narbonne, Veuve de Charles de Valois, Duc d'Engoulefme, mourut au Chateau

de Montmort en Champagne le 10. Aoust âgée de 92. ans. Elle estoit fille de Charles de Nargonne, Baron de Mareüil, & de Leonore de la Riviere, fut mariée par Contrat du 29. Janvier 1644. à Charles de Valois, Duc d'Engoulesme, Pair de France, Comte d'Auvergne, de Ponthieu, de Lauragais, & d'Alets; Chevalier des Ordres du Roy, Colonel General de la Cavalerie Legere de France, Fils naturel de Charles IX. du nom, Roy de Fran,

238 MÉRGUIRE
ee, & de Marie Touchet,
Dame de Belleville. Il mou-
rut le 24. Septembre 1650.
âgé de 77. ans, 5. ans &. mois
après son second mariage,
parce qu'il avoit épouſé en
premieres nôces Charlotte
de Montmorency, fille aî-
née de Henry, I. du nom,
Duc de Montmorency, Pair
& Conneſtable de France,
& d'Antoinette de la Marck
Bouillon.

De ſon ſecond mariage
il n'a point eu d'enfans, &
Madame la Duchefſe d'En-
goulefme ſa ſeconde Epou-

se a resté en viduité depuis sa mort pendant 63. ans. Elle n'avoit lors de son mariage que 23. ou 24. ans, & la chose est bien extraordinaire de dire que en 1713. la Veuve du Fils du Roy Charles IX. est decedée, ce Roy estant mort en 1574. il y a 139. ans, & que nous avons eu depuis luy sur le Thrône Henry III. Henry IV. Louis XIII. & Louis XIV. à present regnant.

M^{re} Artus de Lyonne Evêque de Rosalie, Vicaire Apostolique de la Province de Suchüen dans la Chine, mourut en cette Ville le 2. de ce mois, au Semi-

140 MERCURIE

naire des Missions Estrangeres, âgé de 58. ans. Il estoit fils de M^{re} Hugues de Lyonne, Ministre & Secretaire d'Etat, & il estoit né à Rome en 1655. durant l'Ambassade de son pere vers les Princes d'Italie. Ayant embrassé l'estat Ecclesiastique, il s'estoit engagé dans les Missions d'Orient, où il a travaillé avec un grand zele durant plus de vingt années, & il avoit acquis une grande connoissance des lettres & des sciences Chinoises. Il vint en France en 1686. avec les Ambassadeurs du Roy de Siam, qu'il remena en leur pais l'année suivante. De là il passa à la Chine, & il revint à Rome en 1703. pour les affaires de la Religion, & ensuite en cette Ville.

Dons du Roy.

Le Roy a nommé l'Evê-
que de Tournay à l'Arche-
vêché de Toulouse. Cette
Ville est la Capitale du Lan-
guedoc, elle est située sur la
Garonne, qui la divise en
deux parties fort inégales.
Sa Métropolitaine est Saint
Etienne. Cette Eglise est con-
siderable par plusieurs belles
Chapelles. Son Chapitre est
composé d'un Prevost, d'un
grand Archidiacre, d'un Ar-
chidiacre de Laugarais, & de

Aoust 1713.

X

242 MERCURIE

vingt quatre Chanoines. Le Diocèse avoit autrefois une grande étendue : mais depuis que les Evêchez de Pamiers , de Saint Papoul , de Lombez & Lavaur , ont esté démembréz , il ne contient que deux cent cinquante Paroisses & six Abbayes. Après cette Cathedrale suit celle de Saint Sernin , qui est Abbatiale , Collegiale & l'ancien Mausolée des Comtes de Toulouse. Saint Sernin fut le premier Evêque de l'Eglise de Toulouse , que le Pape Jean XXII. érigea en Ar-

chevêché l'an 1317. luy donnant pour Suffragans Pamiers, Montauban, Mirpoix, Lavaur, Ricux, Lombez, & S. Papoul. Le Parlement de Toulouse après celui de Paris est le plus grand du Royaume. Il fut institué par Philippes le Bel en 1302. & Charles VII. le fit sedentaire en 1443. Il est partagé en cinq Chambres, sçavoir; la Grand'Chambre, la Tournelle, la Premiere, la Seconde, & la Troisième des Enquestes, & celle des Requêtes que François I. institua

244 MIERGURJE

en 1543. Henry I I. la supprima après 4. années & la rétablit en 1558. François I I. la cassa de nouveau par son Edit du mois de Juillet 1560. mais elle fut rétablie par Charles I X. en 1573. Les Conseillers jouissent d'une prerogative fort particuliere qui est d'avoir Séance au Parlement de Paris selon l'ordre de leur reception ; ce qui n'est accordé aux Conseillers d'aucun autre Parlement. Ce Parlement a dans son ressort le haut & le bas Languedoc, le Vivarais, le Velay, le

Gevaudan , l'Albigois , le Rouergue , le Quercy , le Lauraguais , le Pays de Foix , & une partie de la basse Gascogne. Dans l'endroit où est le Palais estoit autrefois le Chasteau des Comtes qui en estoient Souverains. La Maison de Ville est fort magnifique. On luy donne le nom de Capitole , & les Echevins ou Consuls , celuy de Capitouls. L'Université est composée de divers Colleges , dont les principaux sont ceux des Jesuites , de Foix , de Sainte Catherine , de Saint

246 MERCURE

Nicolas & de Narbonne
Les Ecoles de Droit , de
Medecine & de Theologie ,
sont des plus renommées du
Royaume. Cette Université
fut fondée par le Pape Gre-
goire IX. en 1233. Le cir-
cuit des murailles de cette
Ville est de six mille huit cent
pas communs , que l'on peut
faire en trois heures. Ceux
qui veulent tirer la grandeur
du sang des Troyens , disent
qu'un de leurs Chefs nommé
Touloufain , en jetta les fon-
demens ; d'autres donnent
cette gloire à un certain

Tholus de la race de Japhet, ce qui arriva, disent ils, six cens ans avant la fondation de Rome. Il y en a plusieurs qui soutiennent qu'elle ait pris son nom de Tolosa, femme de Polyphème, qui eut tant d'amour pour elle, qu'afin d'éterniser sa memoire, il fit bâtir cette Ville. Il y a plus d'apparence qu'elle ait esté appelée des Tolosates, qui suivirent les Tectosages dans leurs expéditions, & qu'on accusa d'avoir enlevé du Temple de Delphes cette prodigieuse quantité

X iii j

248 MERCURIE

d'or qu'on faisoit monter à quarante millions , que le Romain Cæpio trouva près de cette Ville dans un Lac où ils l'avoient jetté par l'avis de leurs Devins, qui leur annoncerent que c'estoit le seul moyen de guerir d'une maladie maligne qui les desoloit , ce qui a donné lieu au Proverbe de l'or de Toulouse. Les Romains en ayant fait une Colonie , luy choisirent Minerve pour Protectrice , d'où elle a esté quelquefois nommée *Palladia* , ils l'embellirent d'un Amphi-

teatre & d'un Capitole. Il n'y a que Toulouse, Narbonne, & Carthage la neuve, où ils ayent jamais fait bâtir un Capitole. On ne sçait pas même si l'Eglise de de Nostre - Dame n'estoit point celuy de Jupiter, & celle de Saint Quentin celuy d'Apollon.

Toulouse fut longtemps gouvernée par les Comtes dont le premier fut Chorson ou Torsin du temps de Charlemagne, & dont le dernier fut Alphonse frere de S. Louis, & de Comte de Poi-

250 MERCURE

tiers , après la mort duquel
& de Jeanne sa femme sans
enfans en 1270. à leur re-
tour d'Afrique , la Comté
de Toulouse fut réuni à la
Couronne de France , sui-
vant le Traité qui avoit esté
fait à Paris l'an 1228. avec le
Comte Raymond dernier de
ce nom , & pere de ladite
Jeanne. La Feste des Jeux
Floraux est une chose tres-
remarquable en cette Ville.
Ils furent instituez en 1324.
par sept hommes de condi-
tion de la Ville qui aimoient
les belles Lettres , & qui s'é-

GALANT. 251

tant assemblez dans un Jardin au Fauxbourg de Saint Etienne , firent une Lettre circulaire , par laquelle ils inviterent tous les Trouvaires ou Poëtes des environs , de se rendre à Toulouse le premier jour de May de la même année , promettant de donner une Violette d'or pour Prix à celuy qui auroit recité les plus beaux Vers ; cé projet plut tellement aux Capitouls qu'il fut resolu qu'on l'excuteroit toutes les années aux dépens du public. Pour donner quelque forme

252 MERCURE

à cette Aſſemblée , on créa un Chancelier & un Secrétaire. Dès ce temps là les ſept qui avoient eſté cauſe de cette Inſtitution prirent le nom de *Mainteneurs*. On ajouta depuis à la Violette deux autres fleurs , l'Eglantine & le Soucy pour ſervir de ſecond & de troiſième Prix.

Vers l'an 1540. une Dame de Toulouſe , appellée Clemence Iſaure , forma le deſſein d'éterniſer ſa memoire par l'Inſtitution d'une Feſte qui fut appellée les Jeux Flo-raux , & qu'elle voulut qu'on

celebratt le premier & le troisiéme jour de May. Elle laissa pour cela la plus grande partie de son bien à Messieurs de Ville, à condition qu'ils feroient faire tous les ans quatre fleurs de vermeil, qui seroient l'Eglantine, le Soucy, la Violette & l'Oeillet.

L'Hostel de Ville qui est tres-beau estoit la Maison de cette Dame, qu'elle leur donna pour y celebrer ces Jeux; avec la Place du Marché, appelée *la Pierre*. Sa Satuë qui est de marbre blanc couron-

254 MERCURE

née de fleurs & ceinte d'une ceinture aussi de fleurs, est dans une niche contre la muraille de la grande Salle de cet Hostel. Le Roy par ses Lettres Patentes du mois de Septembre 1694. érigea les Jeux Floraux de Toulouse en Academie de belles Lettres, avec le Brevet de nomination d'un Chancelier de ces Jeux & de trente-cinq Académiciens. Les Prix qui s'y donnent à present sont une Amaranthe d'or, une Violette, une Eglantine, & un Soucy d'argent.

L'Archevesque de Toulouse se nomme René François de Beauvau, fils de Jacques de Beauvau 3^e du nom, Chevalier Marquis du Rivau, & de Dame Marie de Campet de Saujon, son épouse; il fut d'abord grand Vicaire de Sarlat sous François de Beauvau, Evêque dudit lieu, son Oncle, puis nommé Evêque de Bayonne le premier Novembre 1700. au lieu de Messire Leon de la Lanne, qui estoit mort la même année, & fut sacré à Paris le 17. Juillet 1701.

556 MERCURE

en l'Eglise du Noviciat des Jesuites par l'Archevesque d'Auch, son Metropolitan, Armand Tristan de la Baume de Suse, assisté de Messire François de Clermont-Tonnere, Evêque de Langres, Pair de France, son parent, & de Messire François de Kerhoen de Coëntafao; Evêque d'Avranche, fut transferé à l'Evêché de Tournay le jour de Pasques 24. Avril 1707. vaccant par la mort de Louis Marcel de Coetlogon, qui deceda à Tournay le 18. Avril de la-

dite année 1707 & enfin
transféré à l'Archevesché de
Toulouse, le Juillet
1713.

La Maison de Beauvain est
tres-illustre & tres-ancienne,
descenduë des Anciens
Comtes d'Anjou par Foul-
ques d'Anjou, Seigneur de
Briolan, & de Jarzé, que
l'on dit estre quatriéme fils
de Foulques deuxiéme du
nom, Comte d'Anjou & de
Gerberge de Bretagne. Il
fut pere de Foulques I^r du
nom, Seigneur de Beauvain
& de Jarzé, qui mourut à
Aoust 1713. Y

258 MERCURIE

Angers, trois jours après
Pasques, l'an 1000. c'est de
ce Foulques premier Sei-
gneur de Beauvain que toute
cette Maison descend par
vingt-deux generations jus-
ques à M^r l'Archevêque de
Toulouse, dans lesquels de-
grez il se rencontre des al-
liances tres-considerables,
& celle qui fait plus d'hon-
neur à cette Maison est celle
qu'Isabeau de Beauvain con-
tracta en 1454. avec Jean
de Bourbon Comte de Ven-
dosme, Prince du Sang
Royal de France, de laquelle

est descenduë toute la branche Royale de Bourbon, & par elle presque tous les Princes & Princesses de l'Europe en descendent, & l'honneur qui en reste à la Maison de Beauveau, c'est que dans toutes les veines des Princes & Princesses de l'Europe, le Sang de Beauveau y circule avec le leur, & se trouve allié du 8. au 9^e degré avec toutes les Testes couronnées.

Cette Maison s'est divisée en quantité de branches, dont l'aînée est tombée dans

Y ij

la Maison de Bourbon ;
 comme j'ay dit cy - dessus ,
 par le mariage d'Isabeau avec
 le Prince Jean de Bourbon
 Comte de la Marche , au-
 quel elle apporta les Terres
 de la Rocheguyon & de
 Champigny. La seconde
 Branche est celle de Ma-
 nonville , qui est en Lorrain-
 ne , & qui subsiste en plu-
 sieurs branches , dont l'ai-
 née subsiste en la personne
 du Marquis de Beauveau Ma-
 réchal de Lorraine , qui a des
 enfans , & le Marquis de
 Craon grand Ecuyer de Lor-

raine son frere, qui a aussi
 des enfans. Cette branche
 est divisée en quantité de ra-
 meaux; sçavoir celles de No-
 vian, de Rollan, Depense,
 de Panges, de Lannan Re-
 neuve; de Begnipont, &
 Sandaucourt. La troisième
 branche est celle de Preci-
 gny, divisée en celles de Ti-
 gny, & de S. Laurent de
 Mortiers. Et la quatrième
 est celle du Rivau, de la-
 quelle est l'Archevêque de
 Toulouse, qui se divise en
 deux rameaux; sçavoir, le
 Marquis de Beauveau le Ri-

262 MERCURE

vau, & les Seigneurs de Rivarennés.

L'Abbé Phelypeaux, Chanoine de Nôtre-Dame à l'Evêché de Riez. Cette ville est dans la Provence, à onze lieues d'Aix : elle est située au bas d'une montagne, entre deux petites rivières, qui se rendent par une même embouchure dans le Verdon. Son Evêché est suffragant de la Métropole d'Aix, & son Eglise Cathédrale porte le nom de S. Maxime & de S. Theode. Son Chapitre est composé d'un Pevôt, d'un

Archidiacre, d'un Sacristain, d'un Capiscol, & de huit Chanoines, dont l'un est Theologal. Son Diocese n'est pas de grande étendue: il renferme seulement cinquante-quatre Paroisses, & le Doyenné de Valensoles, qui est uni à la Mansé Abbatiale de Cluny.

Le Roy a donné l'Abbaye d'Hernieres, Ordre de Prémontré, Diocese de Paris, à l'Abbé Frilon.

L'Abbaye de Beaulieu, à l'Abbé Brossard, Grand Vicair de Limoges. Il y a en

264 MERCURE.

France quatre Abbayes de ce nom : deux de l'Ordre de S. Benoist, dont l'une est située dans la Touraine , proche de Loches , qui fut fondée au commencement du onzième siecle , par Foulques Nera , Comte d'Anjou ; l'autre est dans le Limosin , aux confins du Quercy , proche la ville de Martel Capitale de la Vicomté de Turenne : elle fut fondée en 855. par Raoul , Archevêque de Bourges , & qui relève en foy & hommage de cet Archevêché. Il y en a une de l'Ordre de Cîteaux , D^occese

ce de Langres , proche le Duché de Bar ; cette Abbaye est fille de Charlier : elle a été fondée au mois de Juillet 1138. La quatrième est dans le Diocèse de Troye, de l'Ordre de Prémontré, dont elle reçût la Regle en 1140. S. Bernard parle de cette Abbaye dans l'Épître 252.

L'Abbaye de Nôtre-Dame de Meaux , Ordre de S. Benoît à la Dame de Charnisay l'aînée.

L'Abbaye de Chaillot, Ordre de S. Augustin , Diocèse de Paris, à la Dame Prunelay.

Novst 1713, Z

de Saint Germain.

L'Abbaye de la Saure, Ordre de S. Benoit , Diocèse de Nismes , à la Dame de Morangis.

Et le Prieuré de Domfront, à la Dame de Rezali.

Supplément aux Nouvelles.

Les lettres de Catalogne portent, que le Duc de Popoli avoit continué sa marche avec l'armée, sans que les peuples y aient aucune opposition: qu'au-contre les Villes & les Bourgs envoyent

des Députés pour assurer de leur obéissance & de leur fidélité : que les Habitans de la Ville & du Château de Berga, sur le Llobregat, avoient tué le Colonel Don Francisco Puig de Pierafita, qui y étoit en garnison, & qui étoit un des quatre Chefs de la revolte de la plaine de Vich, & qu'il y avoit dans le Château de Berga une grande quantité d'artillerie & de munitions : que le détachement que le Duc de Popoli avoit fait pour chasser les Miquelets & les Volontaires de quelques pas-

Z ij

sages & défilés qu'ils occupoient , les avoient entièrement défait : que les Troupes de sa Majesté Catholique s'étant avancées à la portée du canon de Barcelone , on avoit tiré à boulet sur elles ; ce qui marquoit assez que les Rebelles y étoient encore les maîtres. Les derniers avis furent , que le 27 Juillet le Duc de Popoli étoit campé à l'Hospitalet aux environs de Barcelone : qu'il avoit entièrement bloqué la Ville, & qu'il faisoit les dispositions nécessaires pour la réduire : qu'elle

étoit bloquée du côté de la Mer par six Galeres d'Espagne, qui d'abord avoient pris une barque de Mayorque, chargée de deux cent Canoniers & de munitions, & ensuite trois autres bâtimens, chargez de sel & de provisions pour Barcelone : & que le Duc de Popoli avoit reçu par mer un grand convoy de farine & de grains qui avoient été débarqué dans la riviere de Llobregat. On mande d'Ostalic, que le Gouverneur de cette Ville avoit prié les Troupes Françoises qui

sont dans le Lampourdan, de s'approcher de cette place-là, pour empêcher les Rebelles de s'y introduire par intelligence, & pour contenir dans l'obéissance les Mécontents qui y peuvent être; mais qu'il avoit refusé de laisser les François, voulant luy-même remettre la place au Duc de Popoli, dont il attendoit incessamment les ordres; que les garnisons Françaises qui étoient dans la Citadelle de Pampelune, & à Tarazona sur la frontiere d'Aragon, avoient remis ces places aux Espagnols, & qu'elles

étoient retournées en France: & que celles de Puicerda de Belvert, étoient aussi parties, après avoir démoli les fortifications qui y avoient été faites. On assure que Don Antonio de Villaroel que les Rebelles avoient choisi pour leur General, malgré son refus, s'étoit retiré à Collioure.

Les lettres de Genes confirment l'arrivée du Comte de Staremberg, avec la plus grande partie des troupes qui étoient en Catalogne, qu'il devoit dans peu de jours partir pour Vienne, où le Com-

te de Konigsegg est arrivé depuis quelques jours pour rendre compte de ce qui s'est passé à l'évacuation de la Catalogne : que l'Abbé de Kempten avoit refusé d'accepter la charge de Président du Conseil Aulique, & qu'il avoit pris congé de la Cour pour retourner dans ses Etats : que les Troupes Allemandes qui sont débarquées à Genes, avoient ordre de se tenir prêtes à marcher dès que les autres seront arrivées, pour aller joindre l'armée sur le Rhin, sçavoir, le Regiment de Ca-

valerie de Caraffa , & celuy d'Infanterie de Wetzel. Celles de Naples portent, que le Comte de Thau n'avoit ordonné qu'on préparat des quartiers pour quatre mille Allemans attendu dans peu à Genes , du nombre de ceux qui étoient en Catalogne: que les Officiers & Soldats Espagnols qui y étoient parmi les Troupes , & qui ont refusé de prêter un nouveau serment à l'Archiduc , estoient encore dans l'Arsenal , & que le terme qu'on leur avoit donné pour se retirer , avoit été pro-

longé : qu'on avoit proposé à plusieurs d'être distribués dans les Regimens Allemans, qu'ils l'avoient refusé, & qu'ils avoient mieux aimé quitter le service : que les passeports permis leur avoient été accordés, & que le Comte de Thaur avoit fait offrir à ceux qui ne voudroient pas servir ny retourner, à demeurer dans le Royaume : que le Prince de la Torella arrivé depuis quelques jours de la Cour de Vienne, avoit apporté au Comte de Thaur le Collier de la Toison d'or, & que le Marquis

GALANT. 275
del Vatto devoit luy donner
en ceremonie.

*Au Camp devant Landau le
20. Aoust 1713.*

Avanthier je montay ma huitième tranchée qui fait la cinquante-huitième du Siege: L'on attaqua les deux Contre-Gardes; sçavoir celle du Réduit & celle de la demie-lune; la premiere fut attaquée par les deux Compagnies de Grenadiers de mon Regiment, soutenue d'une de Daguille & une de

276 MERCURE

Nice, qui sortirent par le
Pasté & passerent le long du
Bâtardeau qui est à l'Angle
de l'ouvrage où l'on avoit
mis de clayes; nos Grenadiers
gagnerent cet Angle
& monterent dans l'ouvrage,
leur ordre estoit de suivre
le long de l'épaule jusqu'à
la communication du chemin
couvert qui est à la droite
de nostre attaque, & en même
temps deux Compagnies de
Grenadiers de Surbeck passerent
la riviere au-dessous du Pont
qui avoit esté rompû & monte-

rent dans le même ouvrage pour nettoyer l'épaule gauche; cela a esté executé avec une valeur inconcevable & nos Grenadiers se sont rendus maistres de tout jusqu'à la premiere place d'armes du chemin couvert malgré la la resistance qu'ont fait les ennemis, à quatre trrverses qui estoient avant cette place d'armes des six Officiers de Grenadiers de mon Regiment j'en ay eû deux de tuez & trois de blessez; nous avons fait nostre logement entier; sçavoir, coupé l'ouvrage de

278 MERCURIE

là gorge le long du fossé du Reduit & deux boyaux paralleles aux deux Flancs de l'ouvrage; l'autre Contre-Garde de la demie-lune, après avoir fait jouë deux mines aux deux épaules, ont esté attaquez par deux Compagnies de Xaintonges d'une part & de l'autre par la troisiéme de Surbeck, & les deux de Bourbon, ouvrage a esté emporté comme l'autre, à la reserve que les Assiegez ont gardé deux traverses, dont nous ne nous sommes pas rendus Maistres.

Le Comte de Sezane & Mr de Gonsaque estoient les Generaux de tranchée, Mr de Cebret, Brigadier, & moy nous avons esté chargez de l'attaque de la droite. Mr Houet, Capitaine aux Gardes montant comme Brigadier avec Mr de Lemelle Colonel à la suite de Sorbeck, de celle de l'autre demie-lune; ils ont perdu un Capitaine de Grenadiers tué & un blessé, & un Lieutenant & environ soixante-six Grenadiers; à nostre attaque un Capitaine de mon Regiment

280 MERCURE

& un Lieutenant tuez, deux Capitaines blesez, quatre Lieutenants ou Sous-Lieutenants & environ quatre-vingt Grenadiers dont il en a dix-neuf d'une Compagnie & dix-sept de l'autre. Il y a eu environ cent travailleurs tuez; nous avons pris à l'attaque de mon Regiment 69. prisonniers avec un Capitaine. Les Assiegez avoient cens Grenadiers, cent Fusiliers dans cet ouvrage & cent pour les soutenir; cette besogne a esté faite de façon que Messieurs les Maref-

chaux ont esté tres-contents, ils ne l'ont pas moins esté lors qu'ils ont scû qu'à neuf heures les Assiegez avoient arboré le Drapeau blanc & demandoient des ôtages, j'y ay esté envoyé avec un Lieutenant Colonel, un Major; ils ont d'abord demandez la même Capitulation que Mr le Marechal de Tallard avoit accordé au Comte de Frize; elle leur a esté refusée, nos Marechaux les voulant prisonniers de guerre. Ils demanderent ensuite celle que le Prince Eugene avoit accor-

Avust 1713. A a

déc à Tournay, elle leur a encore esté refusée; enfin à huit heures nous recommençâmes à tirer, & cette nuit ils ont fait un feu enragé; mais au moment que je vous écrit on me vient dire qu'ils ont arboré le Drapeau sur la brèche; la Garnison est prisonniere de guerre.



T A B L E.

<i>A Son Altesse Electo- rale Monseigneur le Duc de Baviere, Ode,</i>	<i>3</i>
<i>Mariage,</i>	<i>10</i>
<i>Pour Mademoiselle de.. le jour de sa Feste,</i>	<i>20</i>
<i>La Tabatiere d'or nou- velle par Mr L**.</i>	<i>27</i>
<i>Questions,</i>	<i>51</i>
<i>Articles des Enigmes,</i>	<i>59</i>
<i>Relation de l'Enirée de Mr le Duc Daumont</i>	

T A B L E.

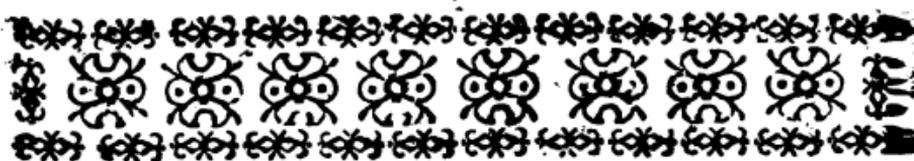
<i>Ambassadeur de France à Londres</i>	73
<i>Compliment de son Excellence Mr le Duc Daumont à la Reine de la Grande-Bretagne à sa première Audiance Publique,</i>	107
<i>Nouvelles d'Angleterre,</i>	III
<i>Nouvelles d'Espagne,</i>	118
<i>Nouvelles d'Allemagne,</i>	134
<i>Envoy Burlesque par un</i>	

TABLE.

<i>oisif qui s'enuye aux Eaux de Forges,</i>	169
<i>Nouvelles de Landau,</i>	203
<i>Extrait de plusieurs Let- tres du Camp devant Landau,</i>	215
<i>Du Camp devant Lan- dau du 5 Aoust,</i>	218
<i>De Landau le 13 Aoust</i>	222
<i>De Landau le 13 Aoust</i>	225
<i>Nouvelles de Flandres,</i>	226

T A B L E.

<i>Nouvelles d'Utrecht,</i>	228
<i>Nouvelles de Paris le 25.</i>	
<i>Aoust,</i>	232
<i>Morts,</i>	236
<i>Dons du Roy,</i>	241
<i>Suplement aux Nouvelles.</i>	
	266
<i>Au Camp devant Lan-</i>	
<i>das le 20. Aoust</i>	
<i>1713.</i>	275



CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX,

Imprimez chez PIERRE RIBOU
Quay des Augustins, à la Descente du
Pont-Neuf, à l'Image S. Louïs.

Des RR. PP. Benedictins de la Congregation
de S. Maur.

*S*ancti Augustini Hipponensis Episcopi Opera, de
Snuo castigata & illustrata, cum Indicibus, &
Vita ejusdem sancti Augustini, fol. 8. vol.

Petit papier, veau, 164. liv

Moyen papier, 224. liv

Grand papier, 320. liv

— *Eorumdem Operum Indices; cum Vita sancti
Augustini*, fol. separément, petit pap. 21. liv

Moyen papier, 24. liv

Grand papier, 40. liv

— Les volumes se vendent separément, en pe
tit papier, 18. liv

Moyen papier, 24. liv

Grand papier, 40. liv

— *Vita S. Augustini*, fol. separément, 6. liv

*Sancti Hilarii Episcopi Pictaviensis Opera, emend
ta & illustrata*, fol. petit papier, 1

- Fromondus in Scripturam, Rothomagi* 1709. fol. 121.
P. Alexander in Paulum, fol. 1710. 12. l.
Sancti Gregorii Episcopi Turonensis Opera, casti-
gata & edita studio Domni Theodorici Ruynart,
Monachi Ordinis sancti Benedicti, Congregatio-
nis sancti Mauri, fol. 15. liv.
 Histoire de Bretagne, composée sur les Titres
 & les Auteurs originaux, par Dom Guy Ale-
 xis Lobineau, Benedictin de la Congregation
 de S. Maur, avec les Preuves; & enrichie de
 Portraits, de Tombeaux, de Sceaux, & au-
 tres monumens gravez en taille-douce, fol.
 2. vol. 1707. 60. liv.
 Meditations pour tous les Jours de l'Année, ti-
 rées des Evangiles qui se lisent à la Messe, &
 pour les Fêtes principales des Saints, avec
 leurs Octaves: par le R. P. Rainssant, Bene-
 dictin de la Congregation de S. Maur, in 4.
 quatrième édition, 1707. 6. liv.
Domni Edmundi Martene Benedictini Congregatio-
nis S. Mauri, Commentarius in Regulam sancti
Benedicti litteralis, moralis, historicus, in 4.
 7. liv. 10. f.
Comitolus, 4. Rothomagi 1710. 7. liv.

Ouvrages de M. Baluze.

- Conciliorum nova Collectio, in qua continentur plu-*
rima Concilia, nunc primùm in lucem edita ex
antiquis Codicibus: seu Supplementum ad Col-
lectionem Conciliorum Labbai, fol. 1707. petit
 papier, 15. liv.
 Grand papier, 24. liv.
Concilia Gallie Narbonensis, nunc primùm edita,
cum Notis, in 8. 4. liv.
Domini P. de Marca Archiepiscopi Parisien-
sis Concordia Sacerdotii de Im-

- §
- pier, 15. liv.
 Grand papier, 24. liv.
- *Ejusdem de Marca Hispanica, sive Limes Hispanicus, hoc est, Geographica & Historica Descriptio Catalonia & Ruscinonis: accessere Gesæ veterum Comitum Barcinonensium, Nicolai Specialis Res Sicula, &c. omnia nunc primùm edita.* fol. petit papier, 15. liv.
- Grand papier, 24. liv.
- *Ejusdem Dissertationes tres, cum Notis & Appendice actorum veterum.* in 8. 3. liv.
- *Ejusdem Opuscula, nunc primùm in luce edita.* in 8. 2. liv.
- Vita Paparum Avenionensium, hoc est, Historiæ Pontificum Romanorum qui in Gallia sederunt ab anno 1305. ad annum 1394. scripta ab auctoribus cœtaneis, cum Notis.* in 4. 2. vol. 14. liv.
- Sancti Agobardi Archiepiscopi Lugdunensis Operationum Leidradi & Amulonis Archiepiscoporum Lugdunensium Epistola & Opuscula, cum Notis.* in 8. 2. vol. 6. liv.
- Sancti Casarii Episcopi Arelatensis Homilia nequam antehac edita, cum Notis.* in 8. 1. liv. 10.
- Marii Mercatoris Opera, cum Notis.* in 8. 3. liv.
- Reginonis Abbatis Prumiensis Libri duo de Ecclesiasticis Disciplinis & Religione Christiana, cum Notis.* in 8. 4. liv.
- Salviani Massiliensis, & Vincentii Lirinensis Opera cum Notis uberioribus.* in 8. tertia editio. 3. liv.
- Vita Petri Castellani Magni Francia Eleemosynarii, à Petro Gallando scripta, cum Notis.* in 8. 1. liv. 10.
- Miscellaneorum Libri quinque, hoc est, Collectio veterum Monumentorum.* in 8. 5. vol. 15. liv.
- Les volumes se vendent séparément.
- H. N. de la Ville de Rouën.

Ouvrages de feu M^{rs} ARMAND LE BOUTHILLIER DE RANCE, Abbé de la Trappe.

De la Sainteté & des Devoirs de la vie monastique, avec les éclaircissmens sur les difficultés survenuës au sujet de ce Livre, in 4. 3. vol. 17. liv.

Les mêmes in 12. 3. vol. 8. liv.

— Les Eclaircissmens, in 4. separément, 6. l.

Les mêmes in 12. separément, 2. liv. 10. s.

Cinq Chapitres tirez du Livre de la Vie Monastique, sçavoir, de l'Amour de Dieu, de la Priere, de la Mort, des Jugemens de Dieu, & de la Componction, in 12. 1. liv.

Discours de la Pureté d'intention, & des moyens pour y arriver, in 12. 1. liv. 10. s.

Carte de la Visite de M. l'Abbé de la Trappe à l'Abbaïe des Clairets, avec une Instruction sur la mort de Dom Muce, in 12. 1. liv.

Instruction de S. Dorothee Pere de l'Eglise Grecque, traduites du Grec en François, avec la la Vie de ce saint Pere, in 8. 2. liv. 5. s.

Instructions sur les principaux sujets de la Pieté & de la Morale Chrétienne, in 12. 1. liv. 10. s.

Lettres de Pieté choisies & écrites à différentes personnes, in 12. 2. vol. 4. liv.

Meditations sur la Regle de S. Benoît, troisieme édition, augmentée de la veritable Préparation à la mort, in 12. 2. liv.

De la veritable Préparation à la mort, in 12. separément. 1. liv.

Réponses au Traité des Etudes Monastiques de Dom Jean Mabillon, in 4. 6. liv.

Le Texte de la Regle de S. Benoît, trad. in 12. 1. l.

Regle de S. Benoît, traduite & expliquée selon veritable esprit, in 4. 2. vol. 12. liv.
ême in 12. 1. vol.

- 5
- Reglemens generaux de l'Abbaïe de la Trappe,
in 12. 2. vol. 3. liv. 12. f.
- Vies des Saints par Ribadeneira, fol. 2. vol. pa-
pier fin. 15. liv.
- De papier Champy, 2. vol. 12. liv.
- Relation de la Mort de Dom Abraham Beu-
gnier, in 12. brochure. 8. f.
- Relation de quelques circonstances de la Mort
de M. l'Abbé de la Trappe; in 12. brochu-
re, 8. f.
- Traité abrégé des Obligations des Chrêtiens,
in 12. 1. liv. 16. f.

*Du R. P. Dom LE NAIN, Supérieur de l'Abbaïe
de la Trappe.*

- Homelies sur le Prophete Jeremie, in 8. 2.
vol. 7. liv. 12. f.
- Histoire de l'Ordre de Cîteaux, ou Vies des
Saints de cet Ordre, in 12. 9. vol. 16. liv. 4. f.

De Nosseigneurs du Clergé de France.

- Procès verbal de l'Assemblée de 1690. fol. 6. l.
- De l'Assemblée de 1693. & 1695. fol. 10. l.
- De l'Assemblée de 1701. & 1702. fol. 6. l.
- Relation des Assemblées de MM. les Prelats pour
la condamnation du Livre de M. l'Archevê-
que de Cambrai, in 4. 4. liv.
- Recueil concernant l'établissement de deux Se-
minaires dans le Diocese de Reims, in 4. 6. l.

Du R. P. DUBOIS, de l'Oratoire.

- Historia Ecclesiæ Parisiensis*, fol. 2. vol. 30. liv
- Le second Tome séparément. 15 "

Du R. P. AMELOTTE, de l'Oratoire.

- Le Nouveau Testament traduit sur la Vul-
gate de la T

**Du R. P. HARDOUIN, de la Compagnie
de Jesus.**

- Antirrheticus de Nummis antiquis Coloniarum & Municipiorum ad Joannem Vaillant, in 4. 3. liv.*
Sancti Joannis Chrysostomi Epistola ad Casarium Monachum Græc. & Lat. cum Joannis Harduini Notis, & Dissertatione de Sacramento Altaris, in 4. 4. liv.

De differens Auteurs.

- Compendium Institutionum Justiniani, seu compendiosa eorum tractatio, in 12. 1. liv.*
 Cœur affectif de S. François de Sales, tiré de ce qu'il y a de plus touchant dans ses Ecrits, pour la consolation des ames devotes, par M. Gambard, in 12. 1. liv. 12. f.
Diurnale Cisterciense ad usum Fuliensem, rubro-nigrum, in 24. maroquin. 3. liv.
 Discours de S. Bernard, composez à la priere de la sœur la Religieuse, où sont contenus tous les principaux points du Christianisme, nouvelle traduction, in 16. 1. liv. 10. f.
 Exercice Journalier à l'usage des Religieuses de la Congregation de N. Dame, in 16. 1. liv.
 Maniere de bien entendre la Messe de Paroisse, par Messire François de Harlay Archevêque de Roïen, imprimée par l'ordre de feu M. l'Archevêque de Paris, in 12. 1. liv.
 Ordonnances du Roy pour le fait de la Guerre, in 12. 15. vol. 45. liv.
 — Les volumes se vendent séparément 3. liv.
 Reglement pour le Regiment des Gardes, in 12. 1. liv.
 — Les Chrétiennes, recueillies par ordre de M. l'Archevêque de Paris, en Latin & en

- bien gagner le Jubilé**, in 12. troisième édition. 2. liv. 10.
- Tradition de l'Eglise sur le Silence Chrétien & Monastique**, contre l'intemperance de la langue, & les paroles inutiles en general, & en particulier contre la trop grande fréquentation des Parloirs des Religieuses, par M. Hermant, in 12. 1. liv. 16. f.
- Traité du Cancer**, & des moyens de le guerir, par M. Alliot, in 12. 1. liv. 10. f.
- Traité des Ecoles Episcopales**, par feu M. Joly, Chantre & Chanoine de l'Eglise de Paris, in 12. 2. liv.
- Vie de la Mere Eugenie de Fontaine**, Religieuse de la Visitation, morte en 1694. in 12. 1. l. 10. f.
- De l'Usage de celebrer le Service divin en langue non vulgaire**, par le R. P. Caponnel Chanoine Regulier, in 12. 1. liv. 5. f.
- Histoire du Concile de Trente**, par Fra Paolo, in 4. 8. liv.
- Les Loix Civiles dans leur ordre naturel**, fol. 2. vol. 18. liv.
- Les mêmes, in 4. 6. vol. 36. liv.
- L'Art de Tourner**, ou de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au Tour : ouvrage tres-curieux & tres-necessaire à ceux qui s'exercent au Tour; Latin & Franç. fol. 15. liv.
- Traduction nouvelle des Odes d'Anacreon**, par M. de la Fosse, seconde édition, augmentée de deux Odes, l'une de Pindare, & l'autre d'Horace, in 12. 2. liv. 10. f.
- Nouvelle Grammaire Espagnole**, par M. Perger, in 12. 2. liv. 5. f.
- Nouvelle Traduction de Justin**, avec des Remarques, in 12. 2. vol. 4. liv. 10.
- Conquête du Mexique**, in 12. 2. vol. 5. liv.

- Traité de la Noblesse.** par la Roque, 4. 1710. 7il.
Nouvelle & parfaite Grammaire Françoisse du
 Pere Chifflet, avec un Abregé d'Orthographe,
 in 12. 1. liv. 10. f.
De la Connoissance de Dieu, par M. Ferrand,
 in 12. 2. liv. 10. f.
Novum Testamentum Græcum, in 18. 1. liv. 16. f.
L'Esprit de l'Ecriture sainte, in 12. 2. vol. 3. l. 10. f.
Le Comte de Cardonne, in 12. 1. liv. 16. f.
Les Aventures galantes du Chevalier de Theni-
court, par Madame D. . . in 12. 1. liv. 16. f.
Furteriana, ou les bons mots de M. Furetiere,
 in 12. 2. liv.
Traduction nouvelle de Miguel Cervantes,
 in 12. 2. liv.
Biblia sacra, in 4. 6. liv.
Amusemens serieux & comiques, par M. du
 Freny, in 12. 1. liv. 10. f.
Grammaire Allemande, de Perger, in 12. 1. liv.
Essais de Litterature pour la connoissance des
bons Livres, & Supplement des Essais, in 12.
 4. vol. 8. liv.
Le Jeu de l'Hombre, augmenté des Décisions
 nouvelles, & des Regles sur les Incidens de
 de ce Jeu, in 12. 1. liv. 10. f.
La Vie de M. de Moliere, in 12. 2. liv.
Les Memoires & la Vie de M. de Thou, 4. Rot-
 terdam, 5. liv.
Histoire de la Virginie, contenant celle de son
 établissement & de son gouvernement jus-
 qu'à present, les productions naturelles du
 País, la Religion, les Loix & les Coutumes
 des Indiens naturels, par un Auteur natif &
 habitant de ce País-là, in 12. enrichie de fi-
 gures en taille-douce, 2. liv. 5. f.
Grammaire parfaite des Officiers de Bouche, qui ca-

9
turés seches & liquides, les Liqueurs, les
Eaux, les Parfums, la Cuisine, à découper
les viandes, & à faire la pâtisserie; huitième
édition, corrigée & augmentée des Pâtes, des
Liqueurs nouvelles, & des nouveaux Ra-
goûts qu'on sert aujourd'hui: Avec des mé-
deles pour dresser les Services de Table, in
12. 1713. 2 liv. 5. C.

Abregé de la Sainte Bible, en forme de Que-
stions & Réponses familiares, tirées de dif-
ferens Auteurs; divisé en deux parties, l'an-
cien & le nouveau Testament, par le R. P.
Guerad, de la Congregation de saint Maur.
seconde édition, in 12. 2 liv.

Les Delices de l'Italie, contenant une descrip-
tion exacte du Pays, des principales Villes
de toutes les Antiquitez, & de toutes les Ra-
retez qui s'y trouvent; ouvrage enrichi d'un
tres-grand nombre de figures en taille douce
in 12. 4. vol. 12. liv.

Traité des Jardinages, par M. de la Quintinie
in 4^o. 2 vol. 12 liv.

Le Prince Grec, in 12. 12 liv.

Histoire de D. Quinotte, dernière édition, aug-
mentée d'un volume qui va jusqu'à la mort
in 12. 6 vol. 15 liv.

Les Fables de la Fontaine, in 12. 3 vol. 10. liv.

La Princesse de Clèves, in 12. 2 liv. 10

L'Arithmétique de Legendre, nouvelle édition
augmentée de la maniere de compter aux Jet-
tons, in 12. 2 liv. 16

Les Oeuvres de S. Evremond, in 12. 7 vol. 25 liv.

Juvenal, de la traduction du P. Barreron, in
12. 2 liv. 10

Zayde, in 12. 2 vol. Digitized by Google

Toutes les Oeuvres de feu Mr. le Noble

- Code de la Marine, in 4. 3 liv.
- Traité historique des Monnoyes de France, par M. le Blanc, in 4. 9 liv.
- Dialogues entre le Diable Boiteux & le Diable Borgne, par M. le Noble, in 12. 2 liv.
- Traité de la Parole, in 12. brochure, 8 s.
- Lucien d'Ablancourt, nouvelle édition, augmentée de Notes, in 12. 3 vol. 5 liv.
- Numismata aera Imperatorum Augustorum & Caesarum in Colonia, Municipiis & Urbis Fure Latio donatis, ex omni modulo percussa, autore Joanne Foy-Vaillant, in fol. 2 vol. 36 liv.*
- L'Histoire reduite à ses principes, dédiée à Monseigneur le Duc de Bourgogne, in 12. 2 vol. 3 liv. 10 s.
- Contes des Fées, ou des Chevaliers Errans, & le Genie Familier, par M. D. . . in 12. 1 l. 15 s.
- D. Guzman d'Alfarache, in 12. 3 vol. 7 l. 10 s.
- Traduction en vers François des Epigrammes d'Ovven, in 12. 1 liv. 10 s.
- Virgile, de Martignac, in 12. 3 vol. 6 liv.
- Lucrece, de la nature des choses, avec des remarques sur les endroits les plus difficiles, traduction nouvelle, in 12. 2 vol. 4 l. 10 s.
- L'Ambiguë d'Anteuil, ou veritez historiques, composées du Joüeur, du Nouvelliste, du Financier, du Critique, de l'Inconnu, du Sincere, du Subtil, de l'Hypocrite, & de plusieurs autres personnages de differens caracteres, in 12. 1 liv. 5 s.
- Les Aventures d'Apollonius de Tyr, livre rempli d'évenemens, & écrit dans le même stile que Telemaque, par M. le B. . . in 12. 2 liv.
- Le Prince Erastus, fils de l'Empereur Diocletian, in 12. 2 liv. 5 s.
- Voyages de M. Tavernier, dernière édition,

- avec plusieurs planches nouvelles qui n'ont point paru dans les précédentes éditions, le tout dirigé par un ami de l'Auteur qui a fait plusieurs voyages avec lui, in 12. 6 vol. 15 liv.
- Abregé de Geographie, & de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans chacune des quatre grandes parties de la Terre, particulièrement dans l'Europe & dans le Royaume de France: le tout mis en ordre pour pouvoir être appris, & retenu facilement par cœur, avec les routes des Postes de France & d'Espagne, dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de Dombes, par M. Poncein, in 12. 1 liv. 5 s.**
- Les Metamorphoses d'Ovide, traduites par M. du Ryer, dernière édition, in 12. 3 vol. 6 liv.**
- Les mêmes en Rondeaux, avec figures, de Benferade, imprimées à Bruxelles, in 8. 4 liv.**
- Les Fables d'Esopé Phrygien, avec celles de Philielphe, traduction nouvelle, enrichie de Discours moraux & historiques, & de Quadrains à la fin de chaque discours, avec figures. On a ajouté à cette nouvelle traduction les Contes d'Esopé, les Fables diverties d'Abrias & d'Avienus, in 11. 2 vol. 4 liv. 10 s.**
- Les Memoires de la Vie du Comte D... avant sa retraite, contenant diverses aventures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde; rédigez par M. de S. Evremont, in 12. 2 vol. 4 liv. 10 s.**
- Les Memoires de Messire Roger Rabutin, Comte de Bussy, in 12. 3 vol. 7 liv. 10 s.**
- Idem, Ses Lettres, nouv. édit, in 12. 4 vol. 8 l.**
- Histoire de France par Mezeray, dernière édit. in 4. 3 vol. 24 liv.**
- Idem, in 12. 7 vol. 21**
- Les Oeuvres d'Homere**

- Quinte-Curce**, de la traduction de M. de Vaugelas, avec le Latin à côté, 2 vol. in 12. 4 l. 10 s.
- Oeuvres d'Horace en Latin & en François**, avec des Remarques critiques & historiques, de M. Dacier, troisième édition, revue, corrigée & augmentée considérablement par l'Auteur, in 12. 10 vol. 20 liv.
- Histoire de France**, P. Marcellé, in 12. 4 vol. 8 l.
- Lexicon Buxtorfi**, in 8. 4 liv. 10 s.
- Corpus Juris Canonici**, à Pierre Pithoco, cum appendice Juris Canonici; continens Librum septimum Decretalium, & Jo. Pauli Lancelotti institutiones Juris Canonici, in fol. 2 vol. 20 liv.
- Les Oeuvres de Maître Guy Coquille**, Sieur de Romanci, 1703. 2. vol. 13. liv.
- Recueil de bons mots des Anciens & des Modernes**, in 12. 2 liv.

THEATRE DE MESSIEURS

- Corneille**, in 12. 10 vol. 25 liv.
- Racine**, 2 vol. 6 liv.
- Campistron**, nouvelle édition, augmentée d'une Tragedie & d'une Comedie, & ornée de figures, 4 liv.
- De la Fosse**, avec ses Poësies, 2 vol. 5 liv.
- Eggrand**, 2 liv. 10 s.
- Crébillon**, 3 liv.
- Pradon**, 3 liv.
- De la Grange**, augmenté d'Ivo & Melicerte, Tragedie, 2 liv. 10 s.
- Moliere**, 8 vol. nouvelle édition, augmentée de sa Vie, avec de nouvelles Remarques, 15 l.
- Dancourt**, 8 vol. nouvelle édition, augmentée de plusieurs Pieces qui n'avoient point été imprimées dans les éditions précédentes, avec
11 liv. 10 s.

De Hauteroche,	2 liv. 10 s.
Palaprat, 2. édition augmentée de plusieurs Comedies qui n'ont pas encore été imprimées, & d'un Recueil de Pièces en Vers, 2 vol.	5 liv.
Baron,	3 liv.
De Riviere,	2 liv. 10 s.
De la Thuillerie,	2 liv.
Boindin,	2 liv.
De Champ-mêlé,	2 liv.
De Montfleurcy, 2 vol.	5 liv.
Boursault, 2 vol.	5 liv.
De Mademoiselle Barbier,	2. liv. 10. s.
Quinaut,	2. liv. 10. s.
Theatre François, 6. vol.	15. liv.
Theatre Lyrique avec une Preface où l'on traite du Poëme de l'Opera, & la Réponse à une Epître Satyrique contre ce spectacle, par M. le B. in 12.	2. liv.

Pièces séparées.

Edmenée.
 Hypermestres.
 Atrée.
 Electre.
 Absalon.
 Rhadamiste & Zenobie.
 Cyrus.
 Geta.
 Les Tyndarydes.
 Satil.
 Medée.
 Herode.
 Ino & Melicerte.
 Polydore.
 La Mort d'Ulisse.

Tragedies.

- Le Curieux Impettinent.
- Les Agioteurs.
- L'Amour Charlatan.
- Le Naufrage.
- Danaé.
- Turcaret.
- Crispin Rival.
- Le Jaloux desabusé.
- Les Metamorphoses.
- L'Amour vangé.
- Esope à la Ville.
- Esope à la Cour.
- Sancho Panfa Gouverneur.
- La Devineresse.



Comedies

- Les Airs notez des Comedies Françoises, par M. Gillier, in 4. 7. liv.
- Cantates & Arietes de M. le B. fol. 7. liv. 10. f.
- Le quatriéme Livre des Motets de M. Campa, 5. liv.
- Le Mercure Galant, 1. liv. 10. f.
- Et broché, 1. liv. 5. f.
- Recueil de Pieces en Vers, adressées à S. A. S. Monseigneur le Duc de Vendôme, & plusieurs Essais de Poësies diverses, par M. de Palaprat, 1. vol. in 12. 1. liv. 10. f.
- Et toutes les autres Pieces de Theatre, tant anciennes que nouvelles.*

L'Histoire de l'Empire, contenant son origine, son progrès, ses revolutions, la forme de son gouvernement, sa politique, ses alliances, ses negociations, & les nouveaux Reglemens qui ont été faits par les Traitez de Vvestphalie, & autres: par le Sieur Heiss. Nouvelle édition, continuée jusques à present, & augmentée de plusieurs Remarques.

Maison Royale de France, des grands Officiers de la Couronne, & de la Maison du Roy; avec les qualitez, l'origine & le progrès de leur famille: ensemble les Statuts & le Catalogue des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit. Le tout dressé sur les Titres originaux, Registres des Chartres du Roy, du Parlement, de la Chambre des Comptes, & du Châtelet de Paris, Cartulaires d'Eglises, Manuscrits & Memoires qui sont dans la Bibliotheque du Roy, & autres. Par de P. Anselme, Augustin Déchaussé. Revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur, & après son décès continué jusques à present par un de ses amis, 2. vol. in fol.

1712.

36. liv.

Dictionnaire d'Agriculture, contenant generalement tout ce qui regarde le ménage de la campagne, & l'ornement des Jardins, &c. in 4. *sous presse*

Le Munitionnaire des Armées de France, qui enseigne à fournir les Vivres aux Troupes avec toute l'œconomie possible, par M. Nedo, in 8. 1. vol.

3. liv. 10.

La Connoissance parfaite des Chevaux, contenant la maniere de les gouverner, nourrir & entretenir en bon corps, & de les conserver en santé dans les voyages; avec un détail general de toutes leurs maladies, des signes & des causes d'où elles proviennent, des moyens de les prévenir, & de les en guerir par des remedes experimentez depuis long-temps, & à la portée de tout le monde. Joint à une nouvelle Instruction sur le Haras, bien plus étendue que celles qui ont paru jusques à present afin d'élever de beaux Poulains pour

